

RETOUR SUR 2021

GEER INFO - Distribué sur la Commune de Geer.
Distribué sur l'entité communale de Geer à 1350 exemplaires

Administration communale - Rue de la Fontaine 1 - 4520 Geer - Tél +32 19 588 033 - fax +32 19 587 079 - info@geer.be - www.geer.be



BID ARCHITECTURE
SOURGIGNON-LINDENS-DECOURTY

Rue de la Conserverie, 4/1 4250 GEER
019/52.95.68 info@bidarchitecture.be
www.bidarchitecture.be



Bureau d'Architecture
Raphaël TERREUR scsprl

Architecture - Responsable PEB - Certificateur PEB

Rue Champinotte, n°12 à B-4254 LIGNEY (GEER)
Tél. : 0478 20 30 74 Mail : rt.architecte@gmail.com

www.rt-architecte.be



Fiduciaire
SPRL **du Geer**

Une collaboration en toute confiance

T. 019 58 88 07 Rue de la Belle Vue, 2
4250 Boëlhe

Comptabilité - Fiscalité - Bureau social
Gérance Jean-Marie HALING
Yves-Marie DABOMPRÉ
info@fidugeer.be - www.fidugeer.be

PLASTIQUES

de Stexhe

Ch. Romaine, 56
4252 OMAÏ
Tél. : 019/58 81 13



Bâtiment - Industrie - Agriculture

E-mail : info@destexheplastic.be

SRL Chez Nicole

Rue de la Conserverie, 3
4250 Geer
chez.nicole@proximus.be
019/588 154



* Station Essence *

* Alimentation Générale * Boulangerie * Sandwicherie *

* Loterie Nationale - Tabac - Journaux *

Entretien parcs et jardins
Productions agricoles
Déménagements



STECO
TER SPRL

Remise en état
Benne TP - Egouttoirs
Aménagements extérieurs

Rue de l'Eglise, 14 - 4250 GEER
☎ 0477 - 70.53.85
stecoluc@proximus.be • TVA BE0505.972.883

✉ crabbe.noemie@gmail.com
☎ 0473 55 49 90
📍 4250 Geer



Noémie Crabbe
ACCOMPAGNEMENT ÉMOTIONNEL

ETABLISSEMENTS PHILIPPE MOUREAU



MOUREAU

Constructions Métalliques
Soudage : Acier - Inox - Fonte - Aluminium
Entretiens industriels
Réparation machines agricoles
Réparation remorques et conteneurs
Tous travaux de sous-traitance

Rue des Broucks, 100A 4252 Omaï- Geer
GSM 0496 20.64.69

HESBAYE



FROST



LUC COLLET

Chauffage - Sanitaire
Installation - Entretien - Dépannage
Traitement de l'eau
Entretien
Mécanicien d'entretien

0470/71.23.53 - info@colletluc.be
TVA BE0686986365
www.colletluc.be



SOMMAIRE

| | |
|---------|--------------------------------------------------------------------------|
| 3 | LE BOURGMESTRE VOUS PARLE |
| 4 | BE ALERT |
| 5 | TAXE DECHETS |
| 6 - 7 | PRIMES HABITATION |
| 8 | BIEN-ÊTRE ANIMAL |
| 9 | POULES GEEROISES |
| 10 - 11 | COMMÉMORATIONS |
| 11 - 12 | NOCES 2020-2021 |
| 13 | PRIMES DE NAISSANCE 2019/2020 |
| 14 - 15 | PLACE AUX ENFANTS |
| 16 | CCATM ENQUÊTE PUBLIQUE |
| 17 - 18 | ASTUCES RÉDUCTION DÉCHETS |
| 18 - 19 | UNE COMMUNE PROPRE QUI DOIT LE RESTER |
| 20 - 21 | LES DECANTEURS DE L'ANCIENNE RAPERIE DE HOLLOGNE-SUR-GEER |
| 22 - 23 | CHANTIERS PASSÉS, PRÉSENTS ET À VENIR |
| 24 | AIDES FACE À LA COVID 19 |
| 25 | LE GUIDE DES AÎNÉS |
| 26 | MOBITIC REPREND À GEER |
| 26 - 27 | A GEER ÇA GLANE DE MANIÈRE SOLIDAIRE |
| 27 | ÇA DÉMÉNAGE EN CUISINE |
| 28 | A VOSS' SERVICE |
| 28 - 29 | REMISE DES CEB |
| 30 - 31 | DES NOUVELLES DE SAPERLIPOPETTE |
| 32 - 33 | ÇA BOUGE CHEZ LES PETITS ÉCOLIERS DE LIGNEY |
| 34 | DERNIÈRE JOURNÉE 2021 POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE GEER |
| 35 | TÉLÉVIE JE COURS POUR MA FORME |
| 36 - 37 | STAGES DE L'ESFC GEER |
| 38 | STAGES BAMBINS |
| 39 | STAGE "PIMP MY HOME" |
| 40 | LE BIBLIOS BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE |
| 41 | MARCHÉS DE PRODUITS LOCAUX |
| 42 | LE PACK "HESB'HAIE" A ENCORE CARTONNÉ LE 15 AOÛT SE FÊTE AUSSI À GEER |
| 43 | LA BALADE DE L'HORREUR |
| 44 | RECHERCHE DE BÉNÉVOLES RUR ACTIVE BOX |
| 45 | BIOGAZ |
| 46 | CROIX ROUGE, DONS DE SANG |
| 48 | ÉTAT CIVIL |



LE BOURGMESTRE VOUS PARLE...

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

Malheureusement, la crise sanitaire reste bien d'actualité et j'entends et comprends bien les sentiments d'exaspération et de frustration qui vous animent. Mais voyons le verre à moitié plein, voyons l'évolution depuis deux ans de la maîtrise de cette pandémie. **À Geer : 91 % des citoyens sont vaccinés (pour les 18+ AU 02/02/2022) !**

Au risque de me répéter, je tiens à souligner et à remercier l'ensemble des services communaux : administration, voirie, enseignement, accueil et CPAS. Toutes et tous, malgré cette crise, marquent un point d'honneur à maintenir une qualité de service envers les citoyens.

Le monde associatif et sportif est également fortement impacté. Sachez, comme déjà dit, chers organisateurs, responsables de clubs, ... que **nous serons à vos côtés pour relancer les activités essentielles à l'épanouissement de notre village** dès que cela sera possible : courage et patience !

En 2021, Madame **Christel PERTOLDI** a rejoint l'équipe avec comme fonction : la gestion administrative des travaux et des marchés publics.

Autre changement, et non des moindres, l'arrivée d'un nouveau directeur pour notre enseignement communal, Monsieur **Sébastien BLEUS**, en remplacement de Madame Fabienne PIRSON, directrice faisant partie des meubles depuis plusieurs décennies et pour qui le numéro 14 de la rue du Centre était devenu sa seconde résidence... Merci Fabienne !

Citons également l'arrivée de Madame **Angélique SEILLER** qui anime un tout nouveau service communal, l'ATL (Accueil Temps Libre) dont vous découvrirez la fonction première dans ce bulletin.

Nous souhaitons bien entendu la bienvenue à ces nouveaux collaborateurs, qui rassurez-vous, se sont déjà bien intégrés.

Maintenant, place aux réalisations et aux projets : **Geer a bien bougé en 2021 !!!**

Vous découvrirez tout cela plus en détails dans les pages suivantes mais en voici un bref aperçu...

- Depuis plusieurs mois, vous empruntez le **nouveau giratoire (N615/N637)** qui est d'ores et déjà bien ancré dans notre paysage. Pour rappel : 13 ans de négociation et...7 mois de construction !
- La **bibliothèque** qui a intégré le numéro 22 rue du Centre, localisation bien plus visible et plus accessible.
- Le **complexe sportif**, précédemment nous en parlions en années, aujourd'hui, nous en parlons en mois, avec une mise à disposition pour nos sportifs courant de cette année !
- Hollogne fût le théâtre d'un imposant chantier, la pose du collecteur, avec quelques difficultés techniques qui, d'ici le printemps, ne seront plus que des mauvais souvenirs.
- Deux autres chantiers perturbants : ceux de la SWDE à Lens-Saint-Servais causant des désagréments aux riverains et, en 2022, la pose de nouvelles conduites à Hollogne, entre la Place du Tombeux et la Rue de Waremme.

Ces travaux envahissants ont pour but d'améliorer sensiblement notre réseau de distribution d'eau qui en a bien besoin !!! Merci pour votre patience.

D'autres chantiers débiteront en 2022 : la pose de trottoirs à Omal et la réfection de la rue Lepage à Geer et de la rue de Waremme à Hollogne.

Enfin, avant de vous laisser parcourir et apprécier les différents articles de ce bulletin, permettez-moi de **vous souhaiter encore à vous et à votre famille, mes meilleurs vœux et à vous encourager à croire en un avenir plus serein, certes différent, mais toujours passionnant, dans notre magnifique commune.**

Dominique SERVAIS, votre Bourgmestre.

Inscrivez-vous à Be-Alert, l'outil est fait pour vous et c'est gratuit !

« Des citoyens bien informés sont plus susceptibles de développer des comportements adéquats ! »

BE-Alert est un système d'alerte performant qui permet aux autorités (notamment communales) d'avertir ses citoyens en situation d'urgence, et ce, de manière rapide, claire et efficace !

Qui peut diffuser une alerte ?

Les autorités en général c'est-à-dire qu'un Bourgmestre, un Gouverneur ou encore un Ministre de l'Intérieur, peut, s'il l'estime nécessaire, alerter la population belge ou une population plus ciblée (riverains d'une rue, d'un quartier...) par le système en question en choisissant le canal approprié en fonction de ladite alerte.

Quels sont les différents canaux par lesquels la population sera avertie et leur capacité de diffusion ?

- ✓ Appels vocaux ;
- ✓ SMS ;
- ✓ E-mails.

Quelles situations d'urgence ?

Différents types de situations feront office d'une alerte : un grand incendie, un incident nucléaire, une pénurie d'électricité, etc. Certains d'entre vous ont d'ailleurs pu constater de l'efficacité de cet outil lors des intempéries du 15 et 16 juillet passés.

Quel peut être le contenu des messages diffusés ?

- ✓ Les consignes à suivre, appropriées au type de situation d'urgence (se mettre à l'abri, évacuer la zone...);
- ✓ L'évolution de ladite situation ;
- ✓ La fin de cette dernière.

Comment participer ?

- ✓ Rendez-vous sur le site internet www.be-alert.be, cela ne vous prendra que quelques secondes pour vous inscrire.
- ✓ Validez ensuite votre inscription par un mail que vous recevrez et le tour est joué !

Si vous le souhaitez, vous avez l'opportunité de référencer plusieurs adresses liées à votre numéro de téléphone afin d'être tenus informés sur plusieurs localisations.

Votre Administration.



Après le test de la Wallonie, le 06 janvier 2022, nous sommes passés de 58.282 à 70.430 utilisateurs en Province de Liège.

Envoi des taxes sur l'enlèvement et le traitement des déchets Nouveau calendrier !

Jusqu'à cette année 2021, la taxe forfaitaire et la taxe « surplus » vous étaient envoyées séparément.

Dès 2022, les deux taxes seront envoyées en même temps en juillet-août 2022.

Cela ne change en rien les modalités de paiement à savoir, deux mois à compter de l'envoi des avertissements extraits de rôle.

Par ailleurs, n'oubliez pas qu'il vous est toujours possible d'obtenir une réduction pour la taxe forfaitaire 2022 (via le talon d'inscription ci-joint).

Nous restons à votre entière disposition par téléphone ou sur rendez-vous (avec les mesures sanitaires d'usage).

Le service taxes – 019/54.92.40 – farida.sadi@geer.be.

Demande de réduction sur la partie de la taxe forfaitaire sur l'enlèvement et le traitement des immondices.

Vous pouvez demander à l'administration une réduction sur la partie forfaitaire de votre taxe immondices. Si vous rentrez dans les conditions ci-dessous, n'oubliez pas de nous remettre le coupon ci-joint endéans les 2 mois suivant la réception de votre avertissement extrait de rôle de la taxe forfaitaire 2022. Attention, pour que vous puissiez bénéficier de cette réduction, il vous faut tout d'abord payer intégralement le montant de votre taxe.

Demande de réduction sur la taxe forfaitaire immondices 2022

Je soussigné(e) :

Demeurant :

N° de compte bancaire : BE □□ □□□□ - □□□□ - □□□□

Souhaite bénéficier de la réduction de 15,00€ concernant la taxe forfaitaire immondices pour l'année 2022.

Au motif suivant :

- Revenus inférieurs ou égaux au revenu d'intégration sociale (RIS) (justificatifs revenus annexés).
- Gardienne ONE.
- Ménage comptant une ou plusieurs personne(s) souffrant d'incontinence (justifié par un certificat médical daté du 1er janvier 2022).
- Ménage comptant une ou plusieurs personne(s) devant être dialysée(s) à domicile (justifié par un certificat médical daté du 1er janvier 2022).
- Famille nombreuse d'enfants de -18 ans au 1er janvier 2022 (3 enfants ou plus à charge).

Fait à Geer, le

Signature

Coupon à remettre à l'administration communale – rue de la Fontaine 1 à 4250 Geer
Ou par mail à farida.sadi@geer.be



➔ PRIMES « HABITATION » DE LA RÉGION WALLONNE

Vous envisagez des travaux de rénovation ? Vous aimeriez améliorer la performance énergétique de votre habitation ? Vous voulez résoudre des problèmes de salubrité ?

Pour pouvoir bénéficier des **primes** de la Région wallonne, les travaux doivent être réalisés en suivant l'ordre des bouquets de travaux prévus dans le **rapport d'audit** établi par un **auditeur logement agréé** par la Wallonie. Celui-ci effectuera une analyse de la qualité énergétique globale de votre logement et mettra peut-être aussi en évidence d'autres problèmes qu'il conviendrait de solutionner.

L'audit logement est donc une étape indispensable et prioritaire par laquelle il faut passer avant toute autre chose et pour laquelle il est possible d'obtenir **une aide financière** de la Région wallonne.

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS UTILES CONCERNANT L'OCTROI DES PRIMES VIA :

<https://energie.wallonie.be/fr/aides-et-primas.html?IDC=6358>

➔ ! NOUVEAU : PRIME COMMUNALE !

De son côté, la **Commune de Geer** a décidé, elle aussi, **d'aider ses citoyens** et de les soutenir dans leur volonté de faire des **économies d'énergie**.

Une prime communale s'élevant à 50% de la prime de la Région wallonne sera donc allouée dans le cadre de la **réalisation de l'audit logement** (le total ne pouvant dépasser le coût de l'audit).

Précisons que cette aide constitue **un complément** à la prime de la Région Wallonne et qu'elle est ainsi **subordonnée** à l'octroi de cette dernière.

Enfin, signalons que :

- ✓ La prime est accordée selon les mêmes conditions que celles imposées par la Wallonie ;
- ✓ Le logement doit être situé sur le territoire de la commune de Geer depuis au moins 15 ans ;
- ✓ La demande de prime doit être introduite à l'Administration communale au plus tard 4 mois après l'octroi de la prime régionale ;
- ✓ Il est demandé de joindre la facture de l'auditeur agréé et la copie de l'acceptation de la prime de la Région wallonne ;
- ✓ La prime est valable sous réserve budgétaire de la Commune.

INTÉRESSÉ(E) ?

COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE !

| Nature des travaux | Montants des primes (selon la catégorie de revenus du ménage) | | | | | Conditions à respecter | |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| | Catégorie de revenus R5 : > 97 700 € Montant de base | Catégorie de revenus R4 : entre 43 200,01 et 97 700 € Montant de base x 2 | Catégorie de revenus R3 : entre 32 700,01 et 43 200 € Montant de base x 3 | Catégorie de revenus R2 : entre 23 000,01 et 32 700 € Montant de base x 4 | Catégorie de revenus R1 : ≤ 23 000 € Montant de base x 6 | | |
| Audit | Audit logement | 110 € | 220 € | 330 € | 440 € | 660 € | Réalisé par un auditeur agréé par la Wallonie |
| Toiture | Remplacement de la couverture | 6 €/m ² | 12 €/m ² | 18 €/m ² | 24 €/m ² | 36 €/m ² | U < ou = à 0,20 W/m ² K |
| | Appropriation de la charpente | 250 € | 500 € | 750 € | 1 000 € | 1 500 € | |
| | Remplacement d'un dispositif de collecte et d'évacuation des eaux pluviales | 100 € | 200 € | 300 € | 400 € | 600 € | |
| | Isolation thermique du toit ou des combles* | 0,15 €/kWh économisé | 0,30 €/kWh économisé | 0,45 €/kWh économisé | 0,60 €/kWh économisé | 0,90 €/kWh économisé | |
| Murs | Assèchement des murs - infiltration | 5 €/m ² | 10 €/m ² | 15 €/m ² | 20 €/m ² | 30 €/m ² | |
| | Assèchement des murs - humidité ascensionnelle | 6 €/mc | 12 €/mc | 18 €/mc | 24 €/mc | 36 €/mc | |
| | Renforcement des murs instables ou démolition/reconstruction totale de ces murs | 8 €/m ² | 16 €/m ² | 24 €/m ² | 32 €/m ² | 48 €/m ² | |
| | Élimination de la mèche ou de tout champignon aux effets analogues | 250 € | 500 € | 750 € | 1 000 € | 1 500 € | |
| | Élimination du radon | 250 € | 500 € | 750 € | 1 000 € | 1 500 € | |
| | Isolation thermique des murs* | 0,15 €/kWh économisé | 0,30 €/kWh économisé | 0,45 €/kWh économisé | 0,60 €/kWh économisé | 0,90 €/kWh économisé | U < ou = 0,24 W/m ² K |
| Sols | Remplacement des supports des aires de circulation d'un ou plusieurs locaux | 5 €/m ² | 10 €/m ² | 15 €/m ² | 20 €/m ² | 30 €/m ² | |
| | Isolation thermique des sols* | 0,15 €/kWh économisé | 0,30 €/kWh économisé | 0,45 €/kWh économisé | 0,60 €/kWh économisé | 0,90 €/kWh économisé | U < ou = 0,24 W/m ² K |
| Sécurité | Appropriation de l'installation électrique | 200 € | 400 € | 600 € | 800 € | 1 200 € | |
| | Appropriation de l'installation de gaz | 200 € | 400 € | 600 € | 800 € | 1 200 € | |
| Menuiseries | Remplacement des menuiseries/vitrages extérieur(s) | 0,15 €/kWh économisé | 0,30 €/kWh économisé | 0,45 €/kWh économisé | 0,60 €/kWh économisé | 0,90 €/kWh économisé | Uw < ou = 1,5 W/m ² K Ug < ou = 1,0 W/m ² K |

6

*Majoration de 25% si la teneur biosourcée du produit mis en œuvre (mesurée selon la norme prEN 167828-2:2018) est supérieure ou égale à 70%.

| Nature des travaux | Montants des primes (selon la catégorie de revenus du ménage) | | | | | Conditions à respecter | |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|------------------------|--------------------------------------------------------------|
| | Catégorie de revenus R5 : > 97 700 € Montant de base | Catégorie de revenus R4 : entre 43 200,01 et 97 700 € Montant de base x 2 | Catégorie de revenus R3 : entre 32 700,01 et 43 200 € Montant de base x 3 | Catégorie de revenus R2 : entre 23 000,01 et 32 700 € Montant de base x 4 | Catégorie de revenus R1 : ≤ 23 000 € Montant de base x 6 | | |
| Chauffage et eau chaude | Pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire | 500 € | 1 000 € | 1 500 € | 2 000 € | 3 000 € | Caractéristiques techniques et critères de rendement minimum |
| | Pompe à chaleur pour le chauffage ou combinée | 1 000 € | 2 000 € | 3 000 € | 4 000 € | 6 000 € | |
| | Chaudière biomasse | 1 000 € | 2 000 € | 3 000 € | 4 000 € | 6 000 € | |
| | Chauffe-eau solaire | 750 € | 1 500 € | 2 250 € | 3 000 € | 4 500 € | |
| | Poêle biomasse local | 250 € | 500 € | 750 € | 1 000 € | 1 500 € | |
| Chaudière ou poêle biomasse combiné(e) avec chauffe-eau solaire en une opération | | | | | | | 150 % des primes de base respectives |
| Système de ventilation | Système de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) simple flux | 500 € | 1 000 € | 1 500 € | 2 000 € | 3 000 € | Caractéristiques techniques et critères de rendement minimum |
| | Système VMC double flux (avec récupération de chaleur) | 1 200 € | 2 400 € | 3 600 € | 4 800 € | 7 200 € | |
| Augmentation des rendements de production | Augmentation des rendements de production, de distribution, de stockage, d'émission et de régulation des installations de chauffage | 0,15 €/kWh économisé | 0,30 €/kWh économisé | 0,45 €/kWh économisé | 0,60 €/kWh économisé | 0,90 €/kWh économisé | |
| | Augmentation des rendements de production, de distribution, de stockage, d'émission et de régulation des installations d'eau chaude sanitaire | | | | | | |

DANS TOUS LES CAS, LE MONTANT DE LA PRIME SERA PLAFONNÉ À 70 % DU MONTANT TOTAL DES FACTURES.

L'AUDITEUR CALCULE (AU MOYEN D'UN LOGICIEL AGRÉÉ) L'ÉCONOMIE EN KWH, C'EST-À-DIRE LA DIMINUTION DES PERTES DE CHALEUR AU TRAVERS DES PAROIS OU LEE AU SYSTÈME DE CHAUFFAGE OU D'EAU CHAUDE SANITAIRE ENGENDRÉE PAR LA RÉALISATION DES TRAVAUX PRÉCONISÉS.

À NOTER QUE CERTAINS TRAVAUX NE FAISANT PAS L'OBJET D'UNE PRIME, COMME L'ADAPTATION DU LOGEMENT AU HANDICAP D'UNE PERSONNE OU L'INSTALLATION DE PANNÉAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES, PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UN PRÊT À TAUX ZÉRO (RENDEMENT 0%).

STÉRILISATION DES CHATS : PRENONS SOINS DE NOS PETITS FÉLINS !



Votre commune alloue chaque année un budget afin de lutter contre la surpopulation des chats errants ! Grâce à ce budget, 80 stérilisations de chats errants ont pu être réalisées sur une période s'étalant du 01/08/2020 au 01/08/2021.

Saviez-vous qu'un seul couple de chats non stérilisés pouvait engendrer 6.000 descendants en l'espace de seulement 5 ans ? En tant que service public, nous avons donc décidé d'agir ! Lorsque vous voyez un chat errant sur notre territoire, contactez Caroline Beraldo (caroline.beraldo@geer.be - 019/588033), employée communale référente du projet et elle vous mettra en relation avec la personne bénévole de l'association Poils Et Moustaches.

✿ Un petit mot de la part de notre partenaire

L'ASBL "Poils Et Moustaches" a comme préoccupation première le bien-être animal et plus particulièrement celui des chats ! La stérilisation des chats errants est une nécessité absolue pour espérer offrir au plus grand nombre de félins des rues, une vie un peu moins compliquée. Après avoir vérifié que le chat n'est pas identifié et une fois la stérilisation et

l'administration des soins nécessaires réalisées par le vétérinaire référent de l'ASBL, le chat est ensuite relâché afin de réintégrer son milieu naturel. Lorsque les circonstances le permettent (place disponible en famille d'accueil), les chats les plus sociables peuvent être sortis de la rue et proposés à l'adoption. Vous pourrez trouver davantage d'informations sur www.poilsetmoustaches.be ou via Facebook.

Envie de donner un petit coup de pattes ?

- Devenir membre (20,00€ pour l'année 2022) ;
- S'inscrire sur Teaming (don automatique de 1,00€/mois) ;
- Faire un don sur le compte de l'association (BE14 0688 9924 4183) ;
- Acheter via la boutique en ligne ;
- Devenir bénévole (trappage, récoltes de nourritures, etc.) ;
- Devenir famille d'accueil ;
- Parrainage des matous « assignés à résidence » (après un parcours de vie catastrophique, ils sont devenus non adoptables). Ils ont besoin de vous... Un énorme merci de la part de Boston, Hilaire, Flavie, Bravo, Botox, Eureka et bien d'autres encore...



✿ Qu'en est-il de nos chats domestiques ?

Est-il encore nécessaire de vous le rappeler ? La stérilisation des chats domestiques est obligatoire depuis le 1er novembre 2017. Il revient donc au détenteur du chat en question de faire stériliser ce dernier, avant l'âge de 6 mois. Le non-respect de cette obligation est sanctionnable (voir Règlement Général de la Zone de Police Hesbaye - Chap. VII - Art.11) !

Plus d'informations sur les démarches pour les chats domestiques ? Visitez le site de la Région wallonne : <http://bienetreanimal.wallonie.be/home/animaux/animaux-de-compagnie/sterilisation-des-chats.html>.

! NEW ! UNE PLATEFORME GRATUITE DÉDIÉE AUX AMIS DES ANIMAUX.

Vous avez perdu votre animal de compagnie ou, au contraire, vous avez trouvé un animal en détresse et souhaitez le signaler ? Prenez le réflexe de vous rendre sur la plateforme www.animalweb.be !

Celle-ci sert de point de relais aux citoyens afin qu'ils puissent signaler (gratuitement) la perte de leur animal de compagnie ou au contraire signaler avoir trouvé un animal.

Ce site reprend également un annuaire des prestataires liés aux animaux tels que refuges, gardes, vétérinaires, espaces de soins sur l'ensemble de notre territoire. Vous y trouverez aussi des actualités ou fiches conseils relatives à vos animaux de compagnie.

Bref, AnimalWeb : un bon réflexe à prendre pour vos amis poilus !

UNE PREMIÈRE AU SEIN DE NOTRE COMMUNE... ET QUEL SUCCÈS !

Afin de poursuivre au mieux l'initiative du zéro déchet et de réduire au maximum le coût de ceux-ci, l'administration communale, via « Les volailles de Berloz », a pu offrir 2 poules à pas moins de 124 familles Geeroises. C'est donc avec beaucoup d'entrain que les Poules Geeroises ont été accueillies !

Nous espérons que vos gallinacés se portent bien et que les œufs arrivent à profusion.



Attention, l'AFSCA vous demande de vous tenir informé(e) via son site internet : <https://www.favv-afscab.be/professionnels/cantinesscolaires/#potager>

Sarah François,
Conseillère communale.

COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES

FÊTE NATIONALE

Le mercredi 21 juillet, nous célébrons notre Fête Nationale en toute dignité. En effet, celle-ci tombait à un peu moins d'une semaine après les terribles inondations qu'a connu notamment notre Province. Le cœur des citoyens belges n'était pas à la fête ce jour-là et nos pensées étaient encore tournées vers les personnes touchées de près ou de loin par ces intempéries inédites.

Néanmoins, il était une chose que nous pouvions célébrer en ce 21 juillet 2021 : l'entraide, le collectif, la solidarité !

C'est dans de pareils moments, que nous voyons à quel point nous pouvons compter sur notre famille, nos amis, nos voisins mais aussi sur de parfaits inconnus ! Nous l'avons également vu au travers de la crise sanitaire que nous continuons de vivre.

Oui, nous avons donc fêté ce 21 juillet car nous pouvons toutes et tous être fiers du peuple belge.



« L'union fait la force »



RELAIS SACRÉ ET ARMISTICE

Le 11 novembre 1918, les armes se sont tues laissant place à la paix, bien le plus précieux et que nous devons à tous nos patriotes.

Il est parfois facile d'oublier ces années de guerre vécues par nos parents, grands-parents, arrière-grands-parents, nous sentant déconnectés de tous ces souvenirs vécus par des générations précédentes. Néanmoins, nous nous devons de ne jamais oublier et de transmettre l'histoire de nos ancêtres et de notre pays aux générations futures !

Votre Bourgmestre l'a d'ailleurs répété lors de la messe du souvenir du 11 novembre passé : *« Notre devoir en tant que mandataires est de s'assurer de la transmission de ce souvenir, par ces commémorations mais aussi via notre enseignement communal ».*

Enseignement communal qui fut d'ailleurs associé à ces deux cérémonies de commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre. En effet, plusieurs élèves de la classe de Mme de Faily (6e primaire) se sont joints aux associations patriotiques et autorités communales afin d'honorer la mémoire de nos combattants.



*« Soyons désormais
des artisans de la paix »
l'Abbé Faustin
ce 11 novembre 2021.*



COMMÉMORATION DE L'ARMÉE SECRÈTE

Le samedi 4 septembre 2021, vos autorités communales se sont rendues au monument aux morts à Omal afin de rendre hommage aux combattants de l'Armée Secrète, tombés durant la guerre 40-45. Comme chaque année, cette cérémonie fut organisée de concert avec les membres de l'A.S. Otarie, présents en grand nombre pour cette occasion patriotique.



« Richard Orban, Jules Stiernet, Léon Mélon, Marcel Lacroix, Marcel Fauville, Charles Bastin, Emile Martin, Joseph Duchateau, Léon Berger : morts pour la patrie »

CÉLÉBRATION DES NOCES 2020-2021

LE SAMEDI 30 OCTOBRE, NOUS AVONS EU LE PLAISIR DE RÉUNIR, ENFIN, NOS JUBILAIRES DE 2020 ET 2021.



Eh oui, l'année dernière (2020 à l'heure où je vous écris cet article) nous n'avions pas eu cette possibilité vu les restrictions liées à la pandémie. Il a donc fallu faire preuve d'imagination en 2021... C'est pourquoi, le Collège a décidé de réunir l'ensemble des heureux jubilaires à la salle de la Liberté afin que nous puissions les célébrer, toutes et tous, entourés de leur famille.

Quelques données :

- Année 2020 : 9 Noces d'Or ou devrais-je dire... Noces de Camélia (=51 ans)
- Année 2021 : 8 Noces d'Or et 2 Noces de Diamant



50, 51 ou 60 années de vie commune méritent bien qu'on s'y attarde un peu, ne trouvez-vous pas ? Il s'agit certes, d'un moment important dans la vie d'une commune mais unique dans la vie d'un couple ! C'est donc l'occasion parfaite de mettre à l'honneur l'amour avec un grand « A » entre deux personnes ayant fait face aux imprévus de la vie, aux bons comme aux mauvais moments, ayant vécu tant d'années ensemble et qui partagent désormais quantité de souvenirs communs.

Vous avez pris soin l'un de l'autre avec respect et sincérité, vous vous êtes tenus au 1er serment de votre union et vous avez pour la plupart fondé votre propre famille. Cette vie à deux que vous avez réussi à mener, main dans la main, nous vous souhaitons de pouvoir la continuer et en profiter encore longtemps. Vous avez, Mesdames, Messieurs, toutes les raisons d'être fiers de ce parcours qu'est le vôtre.

Nos félicitations réitérées chers jubilaires et meilleurs vœux pour la poursuite de votre bonheur. Nous nous reverrons dans 9 et 10 ans...

« Le passé est le garant de l'avenir. »

Liliane Delathuy,
Échevine en charge des affaires sociales.



N'AYANT PU CÉLÉBRER COMME IL SE DOIT NOS NOUVEAU-NÉS GEEROIS « CUVÉE 2019 », NOUS AVONS MIS LE PAQUET LE VENDREDI 22 OCTOBRE EN CONVIANT LES PARENTS DE NOS BÉBÉS 2019 - 2020!

Quelques données :

- Année 2019 : 14 garçons et 17 filles
- Année 2020 : 8 garçons et 18 filles

Les filles auraient-elles la cote ? Suite au prochain épisode...

Les heureux parents se sont vu remettre par nos conseillers les cadeaux de bienvenue et ont pu également repartir avec informations et conseils de la part de Mme Delathuy, en charge de la petite enfance mais aussi, de la part de Mme Meurant, représentante de la Ligue des Familles.

Mme Delathuy : « vous pouvez compter sur plusieurs infrastructures au sein de notre commune pour s'occuper de vos enfants. En effet, notre crèche communale « Les Poupes de Geer » est prête à accueillir vos bambins dans un environnement chaleureux et pédagogique. Nous pouvons également être fières de nos 2 implantations communales pour les classes maternelles. Les enseignantes et le personnel éducatif sont aux petits soins pour nos jeunes écoliers et ne cessent de s'améliorer, se réinventer et s'adapter à leurs classes. Qui plus est, depuis cette année, vous pouvez désormais compter sur la cellule d'« Accueil Temps Libre », gérée par Mme Seiller à l'administration, qui a pour objectif de divertir les petits Geerois en dehors du milieu scolaire et d'offrir et développer un panel d'activités en partenariat avec la Ligue des Familles et les comités déjà actifs sur notre territoire. »

Mme Meurant de la Ligue des Familles : « Il est important de rappeler qu'il s'agit de la ligue de TOUTES les familles et non seulement des familles nombreuses. Son rôle est de représenter l'ensemble des parents notamment lorsque notre gouvernement discute des allocations familiales ou encore du très controversé congé de paternité, notre dernier

gros combat. Lors de ces discussions, notre avis sur la question est demandé, amenant ainsi la ligue à réaliser des enquêtes auprès de ses membres afin d'atteindre la meilleure représentativité possible. À côté de cela, nous pouvons aussi vous aider par exemple en vous proposant un service de baby-sitting, que les parents de nos nouveaux-nés Geerois ont d'ailleurs pu voir à l'œuvre ce soir lors de la remise des primes de naissances. »

Encore toutes nos félicitations et beaucoup de bonheur avec vos petits bouts !



LES ENFANTS EN AVAIENT ÉTÉ PRIVÉS EN 2020 MAIS CETTE ANNÉE, ILS ONT PU À NOUVEAU SE GLISSER DANS LA PEAU D'INDÉPENDANTS ET ENTREPRENEURS LOCAUX LE TEMPS D'UN APRÈS-MIDI !

Pour rappel, cette action est organisée en partenariat avec la Province de Liège, Bruxelles francophone et la FWB, et a pour objectif d'éveiller les enfants à la citoyenneté et à la proactivité. C'est ainsi que le samedi 16 octobre à 12h30 nous accueillions nos 29 inscrits parés à découvrir le monde du travail !



BIOGAZ



BIOGAZ



Pharmacie DELISSE



Pharmacie DELISSE



HESBAYE FROST



HESBAYE FROST



HESBAYE FROST



PEPYLUZ



PEPYLUZ



POLICE



POLICE



POLICE



STG



STG



Au programme des visites :

- La Zone de Police Hesbaye (Donceel) ;
- La Pharmacie Delisse (HsG) ;
- Hesbaye Frost (Geer) : légumes surgelés ;
- Biogaz (Geer) : entreprise de biométhanisation ;
- STG (Geer) : culture et conditionnement de la pomme de terre ;
- La chèvrerie Pepyluz (Geer).

Les enfants avaient préalablement choisi avec soin le circuit qui les intéressait le plus. Ils ont pu voir le travail de nos partenaires au quotidien, poser leurs questions et même s'exercer au métier : confection d'une pommade pour les bleus à la pharmacie, préparation des box pour nos belles chèvres Geeroises, etc.

Après tant d'informations et de dur labeur, un goûter s'est donc imposé ! Les enfants ont pu comparer et expliquer à leurs camarades leurs diverses expériences et montrer les cadeaux reçus lors de leurs visites. Et en parlant de cadeaux, il y en a un qui aura été offert avec grand plaisir à tous nos petits écoliers : un sac à dos de 2L estampillé « Geer-commune re.source ». Il fallait bien un contenant pour ramener tout cela à la maison...

Bref, un samedi ludique et instructif à la fois.

Nous remercions nos hôtes pour leur participation et le temps pris sur leur activité pour transmettre avec pédagogie, patience et passion leur profession.

Pierre-Philippe Dumont,
Échevin de l'enseignement.

POUR LE RENOUVELLEMENT PARTIEL DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ (CCATM)

Le Collège communal annonce le renouvellement partiel de la CCATM suivant les articles D.I.7 à D.I.10 du CoDT.

Le Conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° Une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° Une répartition géographique équilibrée ;
- 3° Une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° Une répartition équilibrée hommes-femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

- 1° Les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2° Parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- 3° Lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du 21/02/2022 au 25/03/2022 inclus.

- ❖ Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) : AC Geer, 1 rue de la Fontaine à 4250 Geer
 - ❖ Soit par courrier électronique : lydwine.deghaye@geer.be
 - ❖ Soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.
- Toute demande de renseignement sera adressée auprès de Lydwine Deghaye (019/54.92.46)

Par le Collège communal,
Le Directeur général
Laurence COLLIN

Le Bourgmestre,
Dominique SERVAIS

ENQUÊTE PUBLIQUE : 17 JANVIER 2022 > 20 MARS 2022 PROGRAMME DE RÉDUCTION DES PESTICIDES 2023-2027

Les autorités fédérales et régionales vous invitent à participer à l'enquête publique sur le Programme 2023-2027 du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN).

Ce programme vise à réduire l'utilisation des pesticides et leurs impacts sur l'environnement et la santé publique, au travers d'actions variées (formation, sensibilisation, réglementation, accompagnement, études, etc.), s'adressant aussi bien aux professionnels (agriculture, secteurs verts, public et privé) qu'aux particuliers.

Votre avis nous intéresse !



Avant l'adoption du programme 2023-2027, vous êtes invités à participer activement, via la plateforme de consultation en ligne napan.monopinion.belgium.be, à l'enquête publique coordonnée sur les ébauches d'actions.

Cette plateforme reprend les actions nationales, fédérales et régionales. Il est possible de filtrer par niveau de pouvoir.

Les documents sont aussi consultables dans votre commune qui est également habilitée à recevoir vos observations. Prenez directement contact auprès de votre commune afin de connaître les procédures de consultation mises en place.

Vos observations écrites peuvent également être envoyées, pour le 20 mars 2022 au plus tard, à l'adresse suivante : napan@health.fgov.be ou par la poste au Dr Ir Vincent Van Bol, SPF Santé Publique, Service Produits phytopharmaceutiques et Fertilisants, Avenue Galilée, 5/2, 1210 Bruxelles.

Le projet de Programme wallon de réduction des Pesticides 2023-2027 (PWRP 3) et le Rapport d'incidences environnementales qui le concerne sont consultables sur le site www.pwrp.be/enquetepublique.



QUE FAIRE POUR RÉDUIRE MES DÉCHETS ET AINSI À FORTIORI, MA TAXE COMMUNALE ?

2021 a été l'année du renouveau en matière de taxation des déchets sur notre commune. En effet, comme vous le savez, votre Conseil communal a opté pour une augmentation du coût de la partie proportionnelle de votre taxe déchets (application dès 2021). En résumé, le surplus de déchets admis dans votre taxe forfaitaire vous coûtera dorénavant plus cher.

Pourquoi cette décision ? Deux raisons distinctes :

1. Les factures émanant d'Intradel ont augmenté et cette différence se voit donc malheureusement répercutée sur nos citoyens.
2. Nous avons décidé d'appliquer une nouvelle politique en matière du traitement des déchets à savoir le « principe du pollueur-payeur ». Ainsi, votre taxe forfaitaire n'étant presque pas impactée, un citoyen Geerois faisait attention à son tri, aux quotas communaux de base (12 levées/an, 50kg d'ordures ménagères max., etc.), au gaspillage alimentaire et prenant certaines dispositions afin de réduire tout déchet inutile, ne verra pas sa taxe globale augmenter.



Dans le but de vous informer mais aussi de vous aider dans le coût de votre taxe communale (car non, cela ne nous intéresse nullement que vous payiez davantage !), nous essayerons par cet article de vous donner des pistes d'actions simples ou parfois plus contraignantes pour les sportifs du zéro déchet. N'oubliez pas que nous restons à votre disposition pour toute question ou conseil en la matière !

Votre nourriture vous alimente, d'accord, mais évitons qu'elle alimente vos poubelles !

- Prévoir ses menus à l'avance et aller faire ses courses le ventre plein : 2 bonnes astuces pour éviter assez simplement un gaspillage alimentaire.
- Acheter en vrac = dire non aux emballages encombrant inutilement vos poubelles.
- Remplir votre gourde d'eau ou opter pour des softs dans des bouteilles en verre consignées rendra votre sac bleu nostalgique.
- Avoir les yeux plus gros que le ventre arrive au meilleur d'entre nous ! Pourquoi ne pas adopter quelques amies gallinacées ou vous lancer dans le compostage. Ces deux options vous permettront de réduire largement vos déchets organiques mais vous seront également très utiles pour l'entretien de votre jardin.



Refuser et réutiliser !

- Relever les publicités pour directement les jeter ? Dites « Non aux pubs » via un autocollant disponible dans votre administration.
- De plus en plus de produits vous sont aujourd'hui proposés sous forme « réutilisable » : filtres à cafés lavables, stylos et piles rechargeables, bougie remplissable à l'infini, carafe à eau style « Brita » etc.
- Réutiliser les sacs en carton chez les commerçants évitera tout gaspillage et permettra de libérer un peu de place dans vos poubelles.



- Pour la conservation de vos aliments ou l'achat en vrac, rien de tel que des bocaux en verre dont vous ne savez que faire ! Il existe également quelques recettes en ligne vous expliquant comment concevoir des films alimentaires réutilisables. Par ces techniques, vous direz adieu à l'aluminium et aux films plastiques étirables.

- Un cadeau à faire ? réutilisez les emballages de vos propres cadeaux (sauf si vous étiez trop excité au moment de les déballer...) ou mieux encore, fabriquez vous-même vos emballages à partir d'un bout de tissu ou d'un vieux tee-shirt !

Osez sauter le pas des produits zéro déchet !

Que ce soit en ligne ou bien via de petits commerçants locaux, les produits d'hygiène et cosmétiques « zéro déchet » ont de plus en plus la cote. Cela revient à prendre une simple habitude et in fine, vous permettra de réaliser des économies et de participer à une petite avancée pour l'écologie.



- Les savons, déodorants et shampoings solides ;
- Lessive, gel anticalcaire, liniment, nettoyant multiusage, savon pour les mains : retrouvez le kit « réussir mon zéro déchet » d'Intradel dans votre administration communale. Pas à pas, il vous aidera à créer facilement tous ces produits de manière artisanale.

Une bonne adresse pour trouver tout un tas de recettes de produits zéro déchet :

<https://zerocarabistouille.be/recettes/>.

Vous verrez vos poubelles en prendre un sacré « coût ».

Bien trier = moins payer !

- 12 levées par an pour votre poubelle noire : la sortir toutes les semaines est un mauvais calcul. Cette poubelle, correctement utilisée, ne dégage pas d'odeur, attendez donc un maximum avant de la sortir pour la collecte.
- Saviez-vous que votre taxe forfaitaire comprenait l'accès aux Recyparc ? Vous payez ce service, autant l'utiliser, notamment pour des déchets assez conséquents d'un point de vue poids.
- Tout jeter dans la poubelle noire vous reviendra plus cher. Nous ne pouvons que vous inciter à bien trier et à jongler avec les autres poubelles mais aussi avec les points de collecte qui permettent parfois de recycler ou traiter certains déchets (piles usagées, ampoules, cartouches d'imprimante, médicaments, etc.). Ce qui est en moins dans votre poubelle ménagère sera en moins sur votre taxe !

Question tri, une habitude à prendre

⇒ le Guide du tri d'Intradel [<https://www.intradel.be/trier-ses-dechets/guide-du-tri>]

Pierre-Philippe DUMONT, échevin en charge de la gestion des immondices

UNE COMMUNE PROPRE QUI DOIT LE RESTER !

LE SAMEDI 29 MAI 2021, NOUS PRENIONS LES DEVANTS ET LANÇONS NOTRE RAMASSAGE DE DÉCHETS À GEER !



Pour rappel, à la suite de la crise sanitaire, l'opération « Grand Nettoyage de Printemps » fut annulée en 2020 et celle de 2021, programmée en tout début d'année, fut reportée à une date ultérieure. Nous souhaitons néanmoins nous (vous) impliquer dans la propreté de nos villages d'où notre prise d'initiative. Ainsi, et avec l'aide de la cellule BeWapp de la Wallonie, nous avons fourni aux bénévoles qui le souhaitaient le matériel nécessaire (gants, gilet, sacs), nous leur avons attribué un territoire et « Hop » c'était parti pour le Grand Ramassage de Geer !

Nous avons eu la chance d'avoir une petite dizaine d'équipes de citoyens inscrites et avons pu également compter sur la participation des classes de maternelles ainsi que de la 1ère et 2ème primaires de l'Ecole communale de Geer. Nous remercions d'ailleurs les institutrices pour leur implication. Non seulement l'aide de nos petits écoliers était plus que la bienvenue mais, à travers ce beau projet, elles les sensibilisent, dès le plus jeune âge, à la thématique du tri des déchets. La Résidence « La Villa » de Grand-Axhe est même venue nous prêter main forte ! En effet, chaque année, le centre pour personnes en situation de handicap participe, avec ses pensionnaires, au Grand Nettoyage de Printemps de sa ville. Cette 7e édition étant reportée, ils ont sauté sur l'occasion et ont pris contact avec nous.



Nous avons eu le plaisir de remarquer, en fin d'inscriptions, que l'entièreté des rues de nos villages était sous la responsabilité d'une équipe ! (Hormis les nationales et la rue centrale du village de Geer, estimées trop dangereuses et prises en charge régulièrement par le Service Public de Wallonie).

Nos équipes se sont données à fond et pour cela, nous les remercions.

Les constats furent les suivants :

- > Nos rues sont relativement propres ! L'équivalent d'une vingtaine de sacs (10 sacs pour déchets tout-venant et 10 sacs P+MC) furent repris par notre échevin des travaux, Mr. Lerusse, qui sillonnait les rues le 29 mai afin d'assurer un suivi aux équipes.
- > Les rues les plus impactées sont sans surprise... les rues de campagnes !
- > Quant aux déchets les plus présents, la palme d'or revient malheureusement aux canettes (temps de décomposition = 100 ans) et bouteilles en plastique (temps de décomposition = 100 à 1.000 ans).
- > Pour ce qui est des déchets les plus insolites, nos équipes ont fait quelques malheureuses trouvailles : des dépôts sauvages tels que câbles électriques, ferrailles et même une bâche de piscine !

Nous tenons encore une fois à adresser nos plus sincères remerciements aux bénévoles ! Tâchons toutes et tous de faire davantage attention à l'avenir, pour notre commune et notre planète.





G. Bollinne

Installés sur la commune de Geer depuis les années 1970, les décanteurs de l'ancienne râperie Naveau (devenue la Raffinerie Tirllemontoise) offrent un paysage à l'état sauvage exceptionnel et un refuge pour une avifaune remarquable. En effet, ces 9 bassins, répartis sur 9,6ha et répertoriés comme site de grand intérêt biologique (SGIB), ont vu accueillir au fil du temps plusieurs dizaines d'espèces d'oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants, dont certaines menacées. Ces bassins, en face de l'ancienne râperie, sont dits « les anciens bassins » pour les différencier des bassins les plus récents qui ont été rachetés par la S.A. Hesbaye Frost.



G. Bollinne



G. Bollinne

Suite à la cessation d'activité de l'ancienne râperie en 2009, s'est alors posée la question de l'entretien et la sauvegarde de cet habitat précieux. C'est pourquoi, **notre administration a décidé d'acquérir ces décanteurs en septembre 2019.** Plus qu'un intérêt de sauvegarde des espèces, ces bassins confèrent un grand intérêt que ce soit pour les ornithologues, professionnels comme amateurs, pour les citoyens, offrant un dépaysement total, ou encore pour nos petits écoliers dont le milieu scolaire se trouve tout à côté.

Ce milieu nécessite une attention de notre part quant à son entretien récurrent. Ainsi, au 1er trimestre 2021, nous avons clôturé l'entièreté du site (SRL Maxim Sacré, choisie sous marché public). Cette décision fut prise bien évidemment dans un but sécuritaire mais également dans l'optique de mettre en place un service de tonte écologique et sympathique à savoir : des moutons !



C'est ensuite fin d'année passée que l'équipe de l'asbl R.N.H.G. (Réserve Naturelle du Haut-Geer), notre futur partenaire dans la gestion et la protection de ce site, a débuté la phase de restauration. En peu de temps, et aidée par de vaillants bénévoles, l'association est parvenue d'ores et déjà à réaliser certains travaux d'envergure :

- ✿ Déboisement de certains chemins/berges/bassins afin d'assainir le site, de remettre à jours des canalisations qui étaient enfouies, de créer un passage pour nos futurs visiteurs mais, aussi dans le but de faciliter l'accès pour un entretien continu ;
- ✿ Dégagement d'un moine enseveli par la végétation afin d'étudier les possibilités pour une réalimentation en eau correcte pour le bassin n°2.
- ✿ Plantation d'une haie le long du bassin n°3.
- ✿ Alimentation en eau du bassin n°4 (16.000 m³).



G. Bollinne



G. Bollinne

Prochaines étapes :

- ✿ Poursuite de la phase de sécurisation ;
- ✿ L'arrivée tant attendue de nos petits herbivores ;
- ✿ Aménagement de la promenade afin de recevoir au plus vite les visiteurs Geerois et venus d'ailleurs (à l'heure actuelle, l'accès est réservé aux seuls membres communaux et exceptions tant que le site n'est pas suffisamment sécurisé).
- ✿ Continuité de la gestion du site par l'asbl R.N.H.G. (composée d'Apligeer, Hesbaya Frost, Natagora et l'administration communale).

Afin d'être tenues au courant des activités de l'asbl, les personnes intéressées de s'impliquer peuvent envoyer un mail à thierry.ory@natagora.be.

Dominique Servais, Bourgmestre
T.Ory, Natagora

NOUVELLES DES CHANTIERS PASSÉS, PRÉSENTS ET À VENIR À GEER

• Le rond-point du carrefour entre la N615 et la N637

Longtemps un des points noirs de notre commune en termes de sécurité routière et de mobilité, ce carrefour est aujourd'hui totalement sécurisé ! Comme vous avez pu vous en rendre compte, l'électrification de la zone (et donc son éclairage), ses différents aménagements ont enfin apporté aux lieux tous nos apaisements en ce qui concerne la sécurité des véhicules et, surtout, de ses usagers !

Nous tenons à remercier tout particulièrement le SPW et ses services régionaux pour l'attention qu'ils ont portée à nos (nombreuses) demandes, interpellations, questions et suggestions !

Ce dossier a été ouvert par vos mandataires locaux en 2012 et sa totale réalisation s'est clôturée au printemps 2021 !

La situation sanitaire ne nous a pas permis d'inaugurer cette réalisation comme il se devait, mais peu importe, car nous pouvons dire ce jour que l'objectif de sécurisation poursuivi est atteint !

Bien sûr, de l'attitude des usagers dépendra la réussite statistique de ces aménagements : 0 accident mortel, 0 accident tout court...

Restez prudents et attentifs derrière votre volant (ou votre guidon ...).

• La pose d'un collecteur par l'AIDE rue du Centre à Hollogne-sur-Geer

Nous vous en parlions dans notre dernier bulletin, l'AIDE (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la province de Liège) a entrepris au mois d'août 2020 un chantier conséquent qui a quelque peu dénaturé la rue du Centre à Hollogne à hauteur du pont sur le Geer et de la source bien connue. Ces travaux auraient dû trouver leur accomplissement à l'été 2021 et, en tout cas, pour le 31 décembre 2021.

Ce n'est et ne sera malheureusement pas le cas !

Interrogés par nos soins, voici la réponse apportée par les services de l'AIDE :

- **Du 10 au 31 janvier 2022** : repose de quatre éléments de tuyaux qui ont été posés avec une pente trop importante. Il faudra donc réintervenir dans une demi-voirie rue du Centre au droit du petit magasin afin de replacer ces tuyaux avec la pente adéquate. Une circulation alternée des véhicules sera possible.
- **Durant le mois de février 2022** : curage et endoscopie des différents tronçons. Le cas échéant, réparation des défauts ponctuels. Si aucun défaut n'est constaté dans les canalisations posées sous la rue du Centre, réparation des trottoirs et des accotements à cet endroit.
- **En mars** : la réouverture des centrales à tarmac permettra la pose de la nouvelle couche de roulement sur la rue du Centre.
- **En avril 2022** : début des travaux de réalisation de la station de pompage rue du Manil.
- **En ce qui concerne la source**, elle a dû être déviée temporairement durant les travaux de réalisation du déversoir d'orage adjacent, ce qui explique l'absence de débit pendant un certain temps. Elle a été réhabilitée durant le mois de décembre 2021*. Les maçonneries avoisinantes ont effectivement souffert des travaux. Elles feront l'objet d'une remise en pristine état après la pose des tronçons évoqués ci-dessus.

* Entre-temps, les services communaux ont fait procéder à une analyse de la potabilité de l'eau de la source. Celle-ci a été déclarée potable et propre à la consommation.

• Chantiers de la SWDE à Lens-Saint-Servais et à Hollogne-sur-Geer

❖ À Lens-Saint-Servais

Le 18 octobre dernier, la SWDE (Société Wallonne Des Eaux) a débuté des travaux importants de remplacements de ses canalisations de production et de distribution d'eau sur le territoire du village de Lens-Saint-Servais.

La durée de ces travaux était prévue pour une période estimée de trois mois et devait se dérouler en deux phases : d'abord, de la rue Nestor Bajot jusqu'au numéro 32 de la rue de Geer (côté pair), ensuite, de la Rue Nestor Bajot jusqu'à la rue des Tridaines (côté impair).

Ce chantier a pris du retard, ne s'est pas déroulé comme prévu et au mois de janvier, nous avons envoyé les informations suivantes aux riverains : reprise du chantier le 10 janvier 2022 en fonction des conditions climatiques. Nous avons également rappelé que ces remplacements de conduites par la SWDE (et réclamés avec insistance par vos

NOUVELLES DES CHANTIERS PASSÉS, PRÉSENTS ET À VENIR À GEER

mandataires en raison de nombreux soucis de distribution à cet endroit, comme à d'autres d'ailleurs) se font dans l'intérêt de tous même si cette situation (de chantier) n'est facile pour personne.

Comme vous le comprenez, ces travaux ne sont pas de la responsabilité de la commune, mais nous essayons de venir en aide à nos concitoyens préjudiciés par la situation.

Ce premier chantier en conditionnait un autre : celui de Hollogne-sur-Geer...

❖ À Hollogne-sur-Geer

La SWDE réalisera les mêmes travaux (remplacement des canalisations de production et de distribution des deux côtés de la voirie) à partir du carrefour des rues de Waremmes et du Centre jusqu'à la Place du Tombeux.

Ce chantier ne pourra débuter qu'après l'hiver (le chantier de Lens-Saint-Servais doit être achevé) ce qui devrait aussi permettre à l'AIDE de terminer les travaux du collecteur en cours actuellement (voir ici plus haut).

La commune ne désire pas voir ces deux chantiers se dérouler en même temps et en a prévenu clairement la SWDE et l'AIDE... Nous avons beaucoup insisté sur ce point et demandé aux sociétés concernées de parfaitement se coordonner ! Nous vous rappelons que ces chantiers sont pilotés par la SWDE et l'AIDE et sont réalisés dans l'intérêt de tous, mais qu'ils occasionneront quelques désagréments que nous essayerons de minimiser (plan de mobilité, informations aux riverains, écoute des difficultés vécues...)

Ces dernières heures, nous avons reçu l'information de l'intention de la part de la SWDE de poursuivre ces remplacements de canalisations de la Place du Tombeux jusqu'à la Rue du Manil, toujours à Hollogne. Affaire à suivre, donc...

Nous ne manquons pas de rappeler à la SWDE, tous les inconvénients subis par nos concitoyens suite à ces fuites à répétitions dans leur système de distribution et à ces coupures d'eau (trop rarement signalées) préjudiciables. Si les travaux mentionnés ci-dessus représentent une avancée par rapport à cette situation problématique, ils ne vont pas solutionner tous nos problèmes en la matière ! Un peu de patience sera donc encore nécessaire !

• Nouveau complexe sportif

Notre nouveau complexe sportif a pris un aspect très concret. Lorsque vous passez rue de Boëlhe à Geer, vous ne pouvez manquer ce bâtiment qui révèle sa forme générale, mais doit être achevé !



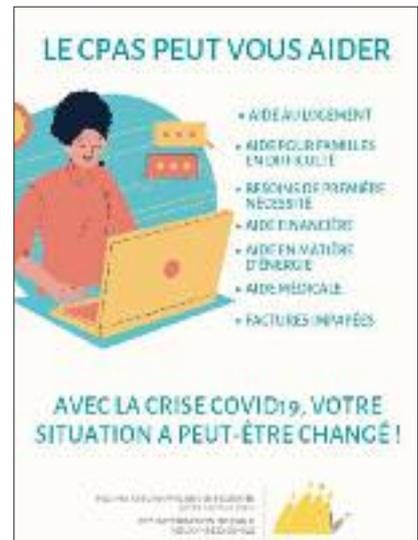
La phase 1 (gros œuvre fermé, parachèvements, abords) des travaux est en voie d'achèvement. Les phases 2 (chauffage, ventilation et sanitaires), 3 (électricité), 4 (ascenseur) sont entamées ou prêtes à l'être...

Nous espérons toujours une inauguration de ce beau projet pour le tout début de l'été 2022 (juin) si, comme ce fut le cas jusqu'à présent, la situation sanitaire, l'approvisionnement en matériaux (véritable problématique... mondiale), la météo... ne nous occasionnent pas de retard (pour le moment) imprévu !

Aides face à la covid-19

Vous le savez, votre CPAS a dû s'adapter depuis presque 2 ans pour faire face à la crise sanitaire et aux conséquences de celle-ci sur le public Geerois. Et cette page n'est malheureusement pas encore tournée. Votre CPAS tient donc à vous rappeler qu'il peut apporter son aide de différentes façons ! N'hésitez pas à passer ce coup de fil qui pourrait vous donner une bonne bouffée d'air !

Nos services sont là POUR vous et cela concerne également nos **ÉTUDIANTS** ! Contactez-nous sans tarder car de plus, les aides liées à la covid-19 prennent actuellement fin au 31/03/2022.



Centre Public d'Action Sociale
Rue de la Fontaine, 3 (derrière l'Administration communale)
019/54.92.43 – 019/58.70.79 – cpas@geer.be

Permanences sociales : lundi et jeudi de 8h00 à 11h00 et sur rendez-vous.

Permanence téléphonique : tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 15h30.

Accès à la borne de rechargement des cartes des compteurs à budget du lundi à vendredi de 8h00 à 11h00.

Etudiants, Jeunes, et COVID19

Un **soutien** pour tous les jeunes et étudiant·e·s touché·e·s par la crise !

Tout le monde peut avoir besoin **d'aide** et a le droit de **vivre dignement**

Zoom 18/25

Un soutien pour tous les jeunes et étudiant·e·s touché·e·s par la crise !

Mesure « Zoom 18/25 »

Plus de job étudiant, factures en hausse, fins de mois difficiles, isolement, ... la crise COVID-19 frappe aussi la génération des 18-25 ans.

Conscient des difficultés vécues depuis un an, le gouvernement fédéral a débloqué 24 millions d'euros pour soutenir les jeunes et les étudiant·e·s.

La mesure « Zoom 18/25 » est disponible jusque fin 2021. Tout le monde peut en bénéficier dès à présent, ou pour la rentrée 2021-2022 par exemple.

L'aide n'est pas toujours financière, elle peut prendre différentes formes (colis alimentaires, chauffage, garantie locative, ...).

C'est pour cela que le CPAS réalise une **analyse individuelle des besoins**.



A qui t'adresser ?

Au Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de ta commune.

Étudiant : ta commune est celle de ton domicile légal.

Jeune non-étudiant : ta commune est celle où tu vis au quotidien.

En Belgique, il y a un CPAS dans chaque commune, tu trouveras la liste sur notre site web :



<http://bit.ly/zoom18-25>



Tu as besoin **d'aide** ?
Nous sommes là **pour toi** !

SORTIE DU GUIDE DES AÎNÉS, ÉLABORÉ POUR, PAR ET AVEC LES AÎNÉS

Mais qu'est-ce que le guide des aînés ?

Ce guide social pratique et agréable aborde des thèmes ciblés sur les préoccupations spécifiques des seniors : la santé, le logement, la mobilité ... Il contient une mine de ressources et d'informations supra communales et communales autour de 8 thématiques :



- Information et communication
- Respect et inclusion sociale
- Lieux de vie
- Espace et bâtiments publics
- Mobilité
- Engagement citoyen
- Loisirs
- Santé et aide à la personne

Dans ce guide, on y trouve des numéros de téléphone utiles, les services de proximité, les commerces, les institutions mais aussi des informations pratiques sur la mobilité, les services d'aide à la personne, les aménagements de son domicile etc.

Son objectif est de mieux informer les seniors afin de favoriser à la fois leur bien-être et leur implication citoyenne.

Et comment est né ce guide ?

Ce fascicule s'inscrit dans le cadre du projet WADA ("Wallonie Amie Des Aînés"), un projet sous la forme d'une recherche-action participative, mis en place par l'UCL et l'AVIQ en 2016. L'objectif de ce projet étant, via notamment la participation active des aînés, l'amélioration de leurs lieux de vie et à fortiori, de leur santé. Il faut savoir que d'ici 2025, un tiers des citoyens sera âgé de 65 ans ou plus d'où cet intérêt envers une politique proactive des aînés.

Le GAL Jesuishesbignon.be, dans cette optique, a constitué un groupe de travail dynamique en 2018 composé d'aînés des 10 communes partenaires (dont plusieurs Geerois.es) et d'agents communaux/de CPAS.

La 1ère réunion de ce groupe de travail s'est ainsi déroulée dans le courant du 1er trimestre 2019. Échanges, idées et pistes d'amélioration s'en sont suivis. L'un des points essentiels qui ressortit de ces concertations fut l'élaboration d'un guide pratique par et à destination des aînés de notre territoire.

C'est ainsi, qu'en septembre 2021,
notre précieux guide est arrivé !



Informations complémentaires ?



Le Guide des Aînés de Geer est disponible en version papier à votre administration communale ou sur le site internet <https://www.geer.be/news/le-guide-des-aines-est-arrive>.

Votre équipe du CPAS,
Rue de la Fontaine 3 Geer
019/54.92.43 – cpas@geer.be

INTERROMPU SUITE À LA PANDÉMIE, LE PROJET MOBI'TIC REPREND À GEER !

En collaboration avec la Province de Liège, des séances Mobi'TIC seront organisées par votre CPAS durant cette année 2022.

De quoi s'agit-il ?

Mobi'TIC est une solution innovante pour l'initiation des seniors à l'utilisation d'internet et des technologies numériques. L'objectif de Mobi'TIC est de lutter contre la fracture numérique afin de rompre l'isolement des seniors, de lutter contre leur exclusion et de maintenir leur autonomie à domicile le plus longtemps possible.

Pour qui ?

Les seniors qui éprouvent des difficultés à maîtriser l'outil informatique et à utiliser Internet.

Quand et quelle thématique abordée ?

- ✓ Le lundi 23/05/2022 : « Choisir son matériel numérique selon ses besoins »
- ✓ Le lundi 30/05/2022 : « Appli CovidSafe et Itsme »
- ✓ Le mardi 06/09/2022 : « Décoder le vocabulaire du Multimédia »
- ✓ Le jeudi 22/09/2022 : « Détecter et éviter les dangers du net »
- ✓ Le mardi 04/10/2022 : « Gestion de dossiers et de fichiers »
- ✓ Le jeudi 20/10/2022 : « Carte d'identité électronique EID »
- ✓ Le jeudi 17/11/2022 : « Stocker ses photos en ligne »
- ✓ Le mardi 29/11/2022 : « Utilisation basique d'un traitement de texte Word »



Deux sessions auront lieu par jour afin de permettre un plus grand nombre de participants (matin > Groupe 1 / après-midi > Groupe 2).

Des PC portables seront mis à votre disposition par la Province.

Où ?

À la salle de la Liberté, Rue du Centre 22 à Hologne-sur-Geer.

Inscriptions et informations complémentaires ?

Auprès de Mme Lefevre via le 019/54.92.43 ou via l'adresse mail karin.lefevre@geer.be

Les formations sont GRATUITES.

Attention, le nombre de places étant limité, votre inscription est indispensable.

Votre CPAS.

À GEER, ÇA GLANE DE MANIÈRE SOLIDAIRE !

Dans le cadre de leurs missions respectives, la Cellule « Manger Demain » et le Collège des Producteurs, avec le soutien de la Wallonie, ont lancé une opération de glanage solidaire encadrée au bénéfice des CPAS.

Le glanage solidaire, c'est quoi ?

En Belgique, on estime que 1.650.000 personnes vivent sous le seuil de la pauvreté (en Wallonie, cela représente une personne sur cinq). Une situation qui s'est détériorée en raison des crises liées à la conjoncture sociale mais aussi à la pandémie de la covid.

L'objectif est double :

- D'un côté, diminuer les pertes alimentaires liées à la non-valorisation de fruits, légumes ou pommes de terre, qui n'ont pas pu être récoltés par les agriculteurs ;
- De l'autre, créer du lien, permettre aux bénéficiaires de l'aide alimentaire de découvrir le travail des agriculteurs et, surtout, leur mettre à disposition gratuitement des produits frais et locaux, de façon encadrée.

Le CPAS de Geer a voulu participer à cette expérience !

Ainsi, le 13 septembre ce n'est pas moins d'une trentaine de personnes (membres du CPAS, bénéficiaires, membres d'associations) qui étaient réunies pour glaner des pommes de terre et des carottes. Outre le fait que les personnes pouvaient emporter leur récolte, pas moins de 100 kg de pommes de terre et 40 kg de carottes ont été ramassées pour des associations comme la croix rouge par exemple.



Le 18 novembre, rebelote, mais les stars de la récolte étaient cette fois-ci les petits choux de Bruxelles. 90 kg furent à nouveau distribués à plusieurs associations d'aide alimentaire. Nous avons d'ailleurs pu compter sur l'aide de notre GAL Jesuishesbignon.be pour l'organisation de cette édition !

Nous continuerons en 2022 cette belle expérience en collaboration avec notre GAL et nos producteurs locaux que nous remercions d'ailleurs pour cette belle initiative.

Liliane Delathuy,
Présidente du CPAS.

ÇA DÉMÉNAGE EN CUISINE !

Ce 3 janvier 2022 restera un grand jour pour notre cuisinière Stéphanie et son commis Kévin. Ils ont pris possession de leur nouveau lieu de travail.



Au vu de l'accroissement des demandes de repas et du passage des Poupons de Geer de MCAE à crèche (entraînant une augmentation du nombre de bambins pouvant être accueillis), la cuisine de la crèche communale s'est assez vite révélée trop exiguë pour la préparation des repas du CPAS. Nous nous sommes donc mis à la recherche d'un nouvel endroit mais pas bien longtemps... Le choix de la cuisine de la salle de la liberté fut pour nous une évidence ! Le collège communal a marqué directement son accord pour qu'ils occupent les lieux. Stéphanie et Kévin, aidés par deux ouvriers du service des travaux, ont ainsi entrepris le déménagement fin décembre pour être fins prêts le lundi 3 janvier. Ils sont heureux de l'espace dont ils disposent désormais pour préparer les repas qui remportent, comme nous vous le disions, un franc succès.

D'ailleurs, nous profitons de cet article pour remercier les ouvriers communaux quant à leur aide précieuse dans l'installation de cette cuisine en un temps record ! Bonne continuation à Stéphanie et Kévin et merci également à tous les deux pour vos délicieuses préparations !

Des infos sur les repas à domicile ? Contactez Karin Lefèvre (CPAS)
019/54.92.43 - karin.lefevre@geer.be
Les menus sont consultables sur notre site internet
<https://www.geer.be/ADMISTRATION/cpas/repas-a-domicile-1>

Le taxi social



A VOSS' SERVICE

Fin d'année 2021, nous avons eu le plaisir d'accueillir un 4ème partenaire dans notre service : le CPAS de Fexhe-le-haut-Clocher ! Dorénavant, notre chauffeur sera à la disposition des citoyens de Berloz, Donceel, Geer et Fexhe.

Et ce n'est pas la seule nouveauté concernant notre taxi social... En effet, début novembre, nous avons reçu un nouveau véhicule. Nous ne manquerons pas dans un prochain bulletin de vous le présenter.

Nous profitons de cet article pour vous rappeler que ce taxi est un service proposé aux citoyens des 4 communes. N'hésitez donc pas à faire appel à Willy, notre bienveillant chauffeur (prise de rendez-vous 24H à l'avance min. au 0472/525206 entre 9h00 et 11h30).

Liliane Delathuy,
Présidente du CPAS.

Du lundi au vendredi de 08h30 à 16h00

à BERLOZ, DONCEEL & GEER

◀ Conditions d'utilisation ▶

A Voss'Service, un service d'intérêt général à vocation sociale, tant au niveau du public visé que des déplacements assurés.

► **Pour qui ?**

Le service est accessible aux habitants de **BERLOZ, DONCEEL et GEER** qui rencontrent des difficultés de déplacement notamment pour :

- Se rendre chez le médecin, à la pharmacie, à l'hôpital, ...
- Accomplir des démarches auprès d'administrations ou de services (commune, CPAS, banque, poste, ...)
- Accéder à certains biens de consommation nécessaires à la vie quotidienne (courses, ...)
- Rendre visite à des proches qui séjournent dans certains établissements (maison de repos, hôpital, ...)
- Toute démarche à caractère social (entretien d'embauche, activités diverses, ...)

► **Comment ça marche ?**

Le véhicule circule du **lundi au vendredi de 8h30 à 16h**.
Réservation obligatoire (min. 24 h à l'avance) au 0472 52 52 06 entre 9h et 11h30.
 Les réservations se font dans l'ordre d'arrivée. Le service se réserve le droit de privilégier les déplacements en fonction de leur motif (urgence, regroupement de déplacements, ...)

► **Combien ça coûte ?**

Le kilomètre est facturé **0,3595 €**. L'attente inférieure à 15 h ne sera pas comptabilisée. Après la 31ème minute, le 15 h d'attente est facturé **1,50 €**.
 Les prestations sont facturées à partir du domicile du demandeur et sur base d'un aller-retour même si l'usager n'utilise pas le trajet retour.
Plus au kilomètre selon le règlement.

Plus d'infos ? 0472 52 52 06

Retrouvez les conditions d'utilisation complètes sur le site de votre commune ou sur celui de l'ADP
www.berloz-donceel-faimes-geer.be

ÉCOLE COMMUNALE DE GEER : UNE PAGE SE TOURNE.

Le mardi 29 juin 2021 avait lieu la traditionnelle remise des CEB !



Les récipiendaires et leurs parents ont été accueillis en deux groupes distincts (classe de 6e de Mme de Failly et celle de Mme Linsmeau) par Mme la Directrice, votre Bourgmestre et votre échevin de l'enseignement. L'ensemble du Conseil communal, du Pouvoir Organisateur, de l'équipe éducative ainsi que les représentants de l'APEC (Association des Parents de l'Ecole Communale) et de l'ASBL « les Anciens de l'école » n'auraient également raté cette célébration pour rien au monde.

Pierre-Philippe Dumont, échevin en charge de l'enseignement, a d'abord exprimé, au nom de tous les mandataires, ses sincères félicitations à nos petits (maintenant bien grands) écoliers communaux ! Cette année scolaire 2020-2021 fut encore bien chamboulée par la crise sanitaire mais les élèves, tout comme l'équipe éducative, ont fait face à ces embûches et sont arrivés en fin de course ! Nous ne pouvons, une fois de plus, parler de la crise sanitaire sans

remercier Mme la Directrice, sa secrétaire, notre personnel enseignant, d'entretien et de garderie ! Vous avez toutes et tous fait preuve de dévouement, de persévérance et d'imagination afin d'accompagner et éduquer nos élèves. Vous pouvez être fiers de leur accomplissement et vous congratuler pour ce cap passé !



Mme Pirson, Directrice, a ensuite pris la parole pour, elle aussi, remercier son équipe, le P.O., l'APEC et l'ASBL « Les Anciens de l'école ». Après quoi, place aux stars de ce mardi 29 juin... Mme la Directrice a présenté chaque élève des deux classes de sixième primaire en nous en peignant un bref portrait, souvent confirmé par les rires de leurs compagnons et de leur famille. Elle remet ensuite le précieux diplôme à chacun(e) tandis qu'ils se virent offrir le dictionnaire de leur choix par un membre de l'assemblée (mandataires communaux, membres du P.O., membres des « Anciens de l'école »). Pour deux de nos élèves, ce n'est pas le seul prix qu'ils ont reçu ce soir-là... Mme Cécile Blavier, au nom de la ligue des familles, a décerné à Fatoumata et Solan le prix du « copain/copine de classe » sur base des votes de leurs camarades. Un titre dont ils (et leurs parents) peuvent être fiers !



Une fois la remise officielle terminée, la salle de la Liberté s'est alors transformée en plateau de shooting pour le plus grand bonheur des familles présentes. Nos deux enseignantes de sixième primaire et Mme la Directrice n'y ont d'ailleurs pas échappé...



Au nom des mandataires et du personnel communal, nous vous transmettons encore, bien que quelques mois plus tard, toutes nos félicitations chers élèves !

Continuez à bien travailler, amusez-vous, profitez de ces belles années et de vos camarades, forgez-vous de belles amitiés et revenez dans quelques années nous dire comment tout cela s'est passé.

DES NOUVELLES DE SAPERLIPOPETTE

Le mercredi 13 octobre, à l'école communale maternelle de Hologne-sur-Geer, la traditionnelle réunion des parents a laissé place à l'**expo' du LOUP** !

Et ça tombe bien, la meute féroce de Saperlipopette s'était justement rendue à Forestia peu avant ! C'est ce qui s'appelle "joindre l'utile à l'agréable".

Nous vous laissons le soin de découvrir par vous-même notre école communale au travers de dessins, bricolages, exposés et créations de nos petits écoliers.



Et les sorties scolaires instructives ne s'arrêtent pas là... Et oui, à nouveau en octobre, Saperlipopette organisait une journée rurale et pour l'occasion, les bambins se sont rendus à l'entreprise Geeroise Agrigeer ! Quoi de mieux pour voir un peu ce qui se cache derrière le monde, parfois méconnu par certains, de l'agriculture ! C'est avec enthousiasme que Donatienne De Wulf (Agrigeer) a donc fait visiter les coulisses de la société à nos bambins qui, vous vous en doutez, ont découvert tout cela avec des yeux émerveillés. En résumé : une super journée enrichissante, ludique et en toute localité.

Un grand « BRAVO » à Mesdames Sybill, Sylvette, Camille et Séverine pour leur imagination et leur goût du métier ! Cela nous donnerait presque envie de retourner en classe...

Votre administration communale.



Et oui, ne croyez pas que les bambins inscrits à l'école de Ligny ne sont là que pour faire la sieste... Au contraire, nous pouvons à nouveau compter sur des institutrices au top en ce qui concerne l'éveil des petits. Fin d'année, nous nous sommes un peu renseignés pour vous sur ce qui se tramait au sein de l'implantation...

❖ Une préparation pointilleuse en vue de **l'arrivée du Grand Saint** ! Quand il s'agit de sa venue, nous savons toutes et tous que les enfants font extrêmement attention à leur faits et gestes et se donnent à 100% pour l'accueillir comme il se doit. Et bien ce fut évidemment le cas pour nos élèves : ils ont contribué aux décorations pour l'occasion et se sont très bien comportés. Si bien d'ailleurs qu'ils ont été plus que gâtés... Saint-Nicolas a offert tout un tas d'instruments de musique pour l'ensemble de l'implantation maternelle. De quoi transformer nos petits en véritable Johnny Hallyday. Mesdames les institutrices, sachez que nous répondrons présents en cas de concert de votre bande !



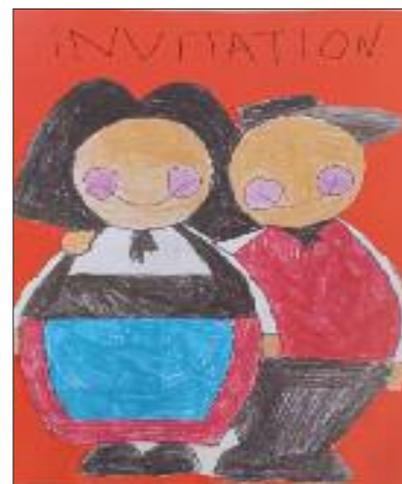
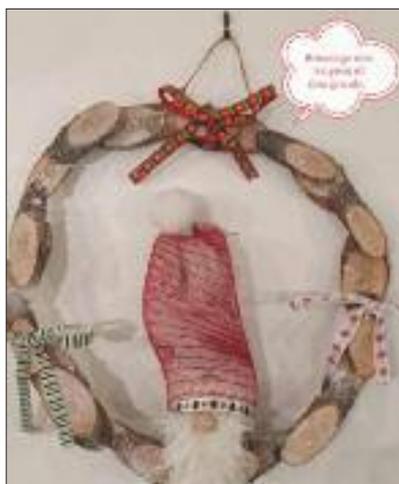
❖ Le travail c'est bien, mais de temps en temps, voire pourquoi pas souvent, il ne faut pas oublier de relâcher la pression. Ceci est vrai pour tout âge et nos institutrices ne manquent pas de l'apprendre dès la maternelle. C'est pourquoi de temps à autre, une séance que nous qualifierons de « **séance folie** » est mise en place. C'est parti pour un super moment de détente ! Prenons-en de la graine...

❖ Fini le répit ! Les bambins doivent organiser la venue d'une autre personne de haute importance... Et oui, **au tour de Père Noël de se rendre à l'école**. Et Mmes Valérie, Fanny et Joan, assistées par leurs écoliers, n'y sont pas allées de main morte pour l'occasion ! Des décorations ornaient l'ensemble de l'implan-



tation, les baies vitrées furent floquées, bref, l'école était fin prête à accueillir Père Noël. De plus, Mme Valérie n'a pas manqué **d'apprendre l'art de la couture**. Ainsi, un sapin fait maison attendait les parents de nos plus petits bambins.

En parlant de Noël, nous furent bien évidemment toutes et tous déçus de l'annulation du marché alsacien prévu en cette fin d'année 2021. Toute l'équipe avait mis les petits plats dans les grands à commencer par les invitations faites avec fierté par les petits écoliers. Néanmoins, les parents ont pu repartir chez eux avec les créations de leurs enfants pour l'occasion.





- ❖ Nous allons clôturer cet article sans vous parler des petites créatures qui accompagnent depuis décembre nos élèves au quotidien... **Les lutins farceurs Malin et Malice** !!! Vous ne les connaissez pas ? Et bien sachez que ces petites créatures en font voir de toutes les couleurs à Ligny ! Comment allier l'amusement à la prise de conscience.



Nous remercions Mesdames Valérie, Fanny (accueil et M1) et Joan (M2 et M3) de s'occuper si bien de leurs élèves. Bien vite voir ce que 2022 nous réserve à l'implantation communale de Ligny !

Votre administration communale.

DERNIÈRE JOURNÉE 2021 POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE GEER

Et quelle journée... On oublie les cahiers, on range les plumiers et on sort les marshmallows ! Puisqu'un dessin vaut mieux qu'un long discours, place aux photos !



Merci à l'équipe éducative au grand complet pour tout ce que vous faites pour nos écoliers et merci également à Mr Rémy, chauffeur de ces petits mais qui les accompagne bien plus encore.

Votre administration communale.

LE TÉLÉVIE HESBYGEER : 3.741 EUROS RÉCOLTÉS POUR FAIRE GAGNER LA VIE !

En 2020, les réunions se sont enchainées. Le nouveau comité Télévie HesbyGeer comptait bien lancer sa première balade gourmande agrémentée de petits plats cuisinés avec des produits locaux dans une ambiance conviviale. Mais, rattrapé par la crise sanitaire, il a fallu s'organiser, s'adapter et se réinventer afin de **récolter des fonds pour financer la recherche et faire gagner la vie.**



Vendre nos produits Télévie dans des paniers surprises composés par nos commerçants locaux : l'idée était lancée ! Rapidement, les messages sur notre page Facebook « Télévie HesbyGeer » ont explosé.



Fixés entre 20 et 35 euros, au total, pas moins de 60 paniers garnis ont été commandés à l'Institut de Beauté les Essentielles à Ligny, au Lait Saveurs Divines Bollinne à Hollogne-sur-Geer, aux jardins et chez Mathys à Berloz, à Bel Go Bio à Hollogne-sur-Geer, à Lucerna by Créacolle à Geer, ou encore à l'Étal blanc. Les commerçants de notre commune et des entités avoisinantes nous font confiance. Livrés gratuitement par nos membres directement auprès de nos clients, nos paniers ont récolté un véritable succès, preuve d'un magnifique **élan de solidarité.**

Et puis, le 20 août dernier, le Télévie HesbyGeer était présent pour la première fois au petit marché local de Geer. Au menu, nos délicieuses assiettes de tapas, nos limonades et nos bières locales furent un véritable succès ! À tel point que notre échoppe fut la dernière à baisser les volets.

Nous tenons aussi à remercier la société Hesbaye Frost qui a récompensé son personnel en nous commandant pas moins de 330 paquets de bonbons Télévie. Soit plus de 52 kilos !

Cette année, le Télévie HesbyGeer a récolté 3.741,00€ pour faire gagner la vie. Nous remercions chaleureusement tous nos aimables producteurs, clients et donateurs.

Si vous êtes un commerçant et que vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous par message. Pour commander nos paniers ou nos produits, n'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook « Télévie HesbyGeer ».



Le comité Télévie HesbyGeer

JE COURS POUR MA FORME



A l'issue des 12 semaines d'entraînement, chacun a atteint son objectif : courir sans difficulté 5km ou 10km !

Encore bravo à tous et à bientôt pour une nouvelle saison JCPMF !

Pour plus d'infos : sarah.francois@geer.be – 0479/87 80 32

Sarah François.

Une nouvelle saison « Je cours pour ma forme » s'est organisée au sein de notre commune.

Un rien impacté par les règles sanitaires, deux plus petits groupes ont, avec encore plus d'enthousiasme, parcouru balade du Geer, chemins de campagne et autres routes villageoises.



Depuis Pâques 2021, l'ESFC Geer collabore avec l'ASBL SOHAG dans le cadre de ses stages de football.

Ainsi, du 05 au 09 juillet et du 23 au 27 août, pas moins de 120 enfants âgés de 4 à 18 ans se sont rassemblés dans nos installations afin d'y pratiquer leur sport favori !

Malgré une météo mitigée, le maximum a été fait afin de combler tous nos footeux !

Encadrés par des formateurs diplômés et actifs au sein de notre club, des ateliers techniques, de sensibilisation à l'arbitrage et à la nutrition du sportif ont été proposés aux footballeurs en herbe.

Comme chaque année, de nombreuses activités récréatives (piscine, plaine de jeux, châteaux gonflables...) et des surprises (cadeaux, visite de joueurs du Standard de Liège, ...) attendaient aussi les stagiaires tout au long de ces deux semaines.

Cerise sur le gâteau : des repas frais et des fruits provenant de commerces locaux étaient prévus et distribués chaque temps de midi !

L'ESFC Geer et SOHAG ASBL remercient tous les parents pour leur confiance accordée, et vous donnent rendez-vous à Pâques 2022 pour une nouvelle édition de nos stages !

L'équipe de l'ESFC.





L'été 2021 fut encore bien animé pour les enfants de 2,5 à 6 ans de la commune et des alentours.

En effet, les stages « bambins » ont fait voyager nos petits ! Que ce soit à vélo, à la ferme, à la chèvrerie, au cirque et même entrer dans la peau d'un chevalier ou d'un aventurier, tous se sont amusés et dépensés, tout en apprenant.

L'aventure ne s'arrête pas là, nous serons encore présents lors de chaque période de vacances scolaires avec des thèmes attrayants tels que les secrets du corps humain, l'Afrique, le monde spatial, etc.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à me contacter : fontaine.coralie@outlook.com.

Coralie Fontaine.



NOUVEAUTÉ 2021 : LE STAGE « PIMP MY HOME »

Une nouveauté sur votre commune, le stage Pimp My Home s'est déroulé pendant les vacances d'hiver.



Ce stage, destiné aux enfants de 8 à 12 ans, vous amène à développer votre créativité et sens artistique. Les élèves se sont magnifiquement débrouillés et les premiers ravis furent les parents qui se retrouvèrent avec de splendides décorations !

Cette initiative amène un tout autre champ d'activité para scolaire sur notre commune, merci aux organisatrices ! Retrouvez « Pimp My Home by C&S » sur Facebook.

Votre Administration communale.



Les arrêts du Bibliobus pour 2022 :

| | Hollogne-crèche | Hollogne-maternelle | Ligny | Geer | Hollogne-primaire |
|------------|-----------------|---------------------|---------------|---------------|-------------------|
| 10/03/2022 | | 10h10 à 10h30 | 10h35 à 10h50 | 11h00 à 11h55 | 13h15 à 15h30 |
| 16/03/2022 | 9h40 à 9h55 | | | | |
| 31/03/2022 | | 10h10 à 10h30 | 10h35 à 10h50 | 11h00 à 11h55 | 13h15 à 15h30 |
| 20/04/2022 | 9h40 à 9h55 | | | | |
| 05/05/2022 | | 10h10 à 10h30 | 10h35 à 10h50 | 11h00 à 11h55 | 13h15 à 15h30 |
| 11/05/2022 | 9h40 à 9h55 | | | | |
| 01/06/2022 | 9h40 à 9h55 | | | | |
| 16/06/2022 | | 10h10 à 10h30 | 10h35 à 10h50 | 11h00 à 11h55 | 13h15 à 15h30 |
| 22/06/2022 | 9h40 à 9h55 | | | | |

- Hollogne Crèche : rue de Celles 50 à 4250 Hollogne-sur-Geer
- Hollogne-Maternelle : rue du Centre 42b à 4250 Hollogne-sur-Geer
- Ligny : rue de l'Ecole 4 à 4253 Ligny
- Geer : rue Gerard Waelkens 22 à 4250 Geer
- Hollogne-Primaire : rue du Centre 14 à 4250 Hollogne-sur-Geer



Les prêts :

Les prêts sont consentis pour 2 passages et sont renouvelables 1 fois.
 Vous pouvez réserver vos livres lors de votre visite au Bibliobus ou encore via courrier ou courriel.
 Exceptionnellement, en cas d'urgence, les ouvrages peuvent être réservés par téléphone.

Contacts :

- Bibliobus – Service Culture de la Province de Liège
- 04/2795379 ou 04/2379510
- culture.bibliobus6@provincedeliege.be ou biblio.itinerante@provincedeliege.be

VOTRE BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE



Depuis le 21 mars 2021, votre bibliothèque communale a ouvert ses portes sur la place de la Liberté (Hollogne-sur-Geer).
 Vous pouvez vous y rendre tous les dimanches de 10h00 à 12h00 et prochainement, un second créneau horaire sera mis en place afin d'en profiter à un maximum de citoyens.

Votre bibliothécaire : Mme Pire
 rue du Centre 22
 à Hollogne-sur-Geer
bibliothèque@geer.be



BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

LES MARCHÉS DE PRODUITS LOCAUX ONT DÉBARQUÉ SUR VOTRE COMMUNE

En 2020, la commune de Faimés, en collaboration avec votre ADL, se lançait dans une saison de marchés de produits locaux ! Au vu du succès rencontré, Berloz, Donceel et Geer ont pris le train en marche début 2021.

Ainsi, à raison d'un vendredi par mois d'avril à septembre, vous avez pu faire vos emplettes sur le parking de la salle de la Liberté : légumes, fruits, pains et pâtisseries, fromages, bières, vins, saucissons et olives, tartes flambées, produits cosmétiques, bougies et on en passe ! Nous avons tenté de vous offrir un large panel de produits d'une provenance la plus locale possible.



Pour nous, communes, il s'agissait bien évidemment de valoriser la production locale mais également d'étoffer l'offre des commerces de proximité en permettant aux citoyens d'accéder régulièrement (1 marché local tous les vendredis près de chez vous) à des produits vendus en circuit court.

L'année 2021 fut comme vous le savez parsemée d'embûches, prénommées « covid-19 », nous forçant à chaque édition à nous adapter voire nous réinventer afin de pouvoir vous offrir le meilleur dans ces conditions. Les dernières éditions furent néanmoins une véritable bouffée d'oxygène : plus de sens de circulation, dégustation sur place permise, masque non-obligatoire. Nous espérons avoir été à la hauteur de vos espérances !

Personnellement, nous avons à cœur de profiter de ces marchés pour relancer quelque peu la convivialité dans notre commune après plusieurs périodes de confinements. Dans la même optique, certains secteurs ayant subi la crise sanitaire, votre Bourgmestre avait pris l'initiative de convier une ASBL à chaque édition des marchés (le Lion's club, le Télévie, le Refuge et la Bernache, Poils Et Moustaches). De même, de nombreux jeunes n'ont pas pu compter sur un travail d'étudiant avec la crise, c'est pourquoi nous avons sauté sur l'occasion et avons demandé un coup de main régulier à trois jeunes des Foyers Sainte-Marie. Nous les remercions encore pour leur présence, leur accueil bienveillant envers les citoyens lors des marchés et leur travail correctement effectué !

Nous tenions à remercier encore une fois nos fidèles producteurs mais aussi notre très chère ADL et l'ensemble du service communal qui ont œuvré à ce magnifique projet. En espérant de meilleurs jours d'un point de vue sanitaire, nous vous disons... à dans quelques petits mois (eh oui...) !

Votre administration communale.



BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

LE « PACK HESB'HAIE » A ENCORE CARTONNÉ !

Suite à l'incroyable succès de cette action en 2020 (730 packs commandés !), nous avons réorganisé un achat groupé dans le but de confectionner des haies fleuries et fruitières, pour le plaisir des yeux, du ventre et de la vie sauvage !

Cette année, 3 packs différents étaient proposés :

- Un pack « Haie », comprenant 20 plants pour réaliser 5 à 10 mètres de haie ;
- Un pack « Petits-fruits », comprenant 10 plants de framboisiers, cassissiers, groseilliers etc. ;
- Un pack « mixte », comprenant un mélange de 20 plants de haie et petits fruits.

Et cela, pour le prix très intéressant de 10€ puisqu'il s'agissait d'un achat groupé et que nous assumions environ le tiers des packs.



Et cette année encore, grâce à vous, ce ne sont pas moins de 745 packs qui furent distribués en décembre pour un total de 12.290 plants comprenant 11 espèces indigènes différentes qui vont pouvoir prendre racine dans notre belle campagne Hesbignonne. Merci à toutes et tous pour votre participation !

Votre GAL jesuishesbignon.be

LE 15 AOÛT SE FÊTE AUSSI À GEER

Une fois n'est pas coutume, le 15 août 2021, le comité « Festivités de Geer » vous organisait un live de notre célèbre groupe Geerois « Les Altesses ».

Traditionnellement, il s'agissait plutôt d'un thé dansant. La crise sanitaire nous a néanmoins mis des bâtons dans les roues d'où la nécessité pour nous de nous réinventer un rien sans décevoir non plus nos concitoyens Geerois !

La nouvelle formule vous a conquis puisque vous étiez à peu près 250 à venir écouter la musique populaire chantée par notre groupe Geerois et ce dès 15h00 à la salle de la Liberté.

Grâce à vous, nous avons d'ailleurs pu récolter un bénéfice que nous avons par la suite distribué à la Croix-Rouge de Belgique. Pourquoi la Croix-Rouge ? Notre comité, soutenu par l'ensemble du Collège communal, ne pouvait fermer les yeux sur les terribles inondations que nous avons connues durant le mois de juillet. Nous voulions donc nous aussi être solidaires et apporter un peu d'aide aux familles touchées.

Cette aide apportée mais aussi l'ambiance et la convivialité ressenties en ce 15 août ne sont possibles que grâce à vous chers Geerois. Enfin... n'oublions pas de souligner tout de même la superbe prestation des Altesses et l'aide inestimable de nos fidèles bénévoles !

C'est chaque année un immense plaisir de pouvoir organiser cette festivité pour notre commune.

Nous vous disons à l'année prochaine, encore plus nombreux !

Florence Dabompré pour le comité « Festivités de Geer »

BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

LA BALADE DU GEER TRANSFORMÉE EN BALADE DE L'HORREUR !

La soirée du 29 octobre, votre administration se lançait dans un tout nouveau projet événementiel : la balade de l'horreur !

Et quand nous disons horreur c'est peu dire... le tronçon dit « St-Hubert » de la balade du Geer fut transformé en un parcours sombre et terrifiant. Les Geerois les plus courageux, vêtus de leur plus effrayant costume et armés de leur seule lampe de poche, se sont donc enfoncés dans le sentier boisé afin d'assister aux 4 ateliers organisés :

- Un conteur d'histoires
- Un show lumineux animé par un bouffon peu commode
- Une sorcière moyennement sympathique mijotant sa potion magique
- Un spectacle intrigant de la part d'un magicien

Pour celles et ceux sortis indemnes de ce parcours, un bar était tenu par nos cauchemardesques employés communaux auxquels vous pouviez (mais à vos risques et périls) commander un breuvage à base de citrouille et recevoir un paquet de friandises.

Vous étiez 280 à arpenter notre balade de l'horreur et les retours ont été plus que positifs ! Notre but étant de nous diversifier et d'innover en matière d'événements et activités proposés à nos concitoyens. Bien que les manifestations prévues (communales et privées) en cette fin d'année 2021 aient toutes été annulées, nous avons tout de même pu faire profiter les petits comme les grands Geerois de cette super fête qu'est Halloween. Nous sommes simplement navrés que tous n'aient pu y participer. En effet, avec un tel nombre d'inscrits et nos responsabilités communales, nous nous devons d'être prudents, pour vous. Il n'y a plus qu'à espérer que l'année prochaine, nous nous y retrouvions toutes et tous !

Votre administration communale.



BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES



Vous aimez vous promener et vous souhaitez joindre l'utile à l'agréable ?

AIDEZ-NOUS À INFORMER LA POPULATION GEEROISE PAR LA DISTRIBUTION DE NOS TOUTES-BOÎTES.

Une ou plusieurs rue(s), un quartier... toute aide est la bienvenue !



Notre nouvelle bibliothèque, située à côté de la salle de la liberté est ouverte tous les dimanches matin.

AFIN DE RÉPONDRE À LA DEMANDE, NOUS RECHERCHONS UN OU PLUSIEURS BÉNÉVOLE(S) ENCLIN(S) À TENIR LA BIBLIOTHÈQUE LE MERCREDI APRÈS-MIDI PENDANT 2 À 3H.



Envie de nous aider et de faire profiter de cette infrastructure à davantage de Geerois ?



Complément d'informations et prise de contact via votre administration (Florence Dabomprié)

☎ 019/58.80.33

✉ florence.dabomprié@geer.be

Votre Administration communale



Rur Active BOX

Bar mobile • Espace événements
Berloz • Donceel • Faimés • Geer

UNE SALLE ATYPIQUE POUR UN MOMENT CONVIVAL !

LA SOLUTION IDÉALE POUR VOS ÉVÈNEMENTS...

LA RUR'ACTIVE BOX EST UNE SALLE SOUS FORME D'UN CONTAINER MOBILE, LOUABLE PAR TOUTES ET TOUS !

ÉQUIPEMENT :

- ▲ BAR
- ▲ ESPACE INTÉRIEUR DE ± 20M²
- ▲ AUVENTS
- ▲ TABLES, BANCS ET MANDE DEBOUT

PRIX :

- ▲ ASSOCIATIONS ADL - 50€
- ▲ PARTICULIERS ADL - 100€
- ▲ PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS TERRITOIRE DE L'ADL - 150€

INFOS ET RÉSERVATIONS :

→ 019/54 92 40 - [RURACTIVEBOX@GMAIL.COM](mailto:ruractivebox@gmail.com) - WWW.BERLOZ-DONCEEL-FAIMES-GEER.BE/RURACTIVE-BOX

Logos: Faimés, Geer, ADL, Willems, CCF, Province de Liège

BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

TONTES DE PELOUSE, BRANCHES ET TAILLES DE HAIES.



En collaboration avec la coopérative Biogaz du Haut Geer, la commune de Geer souhaite réduire le coût de ses déchets et participer à la production d'énergie propre et au développement économique local.

En 2021, un peu plus de 153 tonnes de tontes de pelouse récupérées ont permis la production de 28.718 KWh d'électricité (l'équivalent de la consommation moyenne annuelle d'environ 7,5 ménages) et la production de 32.390 KWh th de chaleur (l'équivalent de 31 tonnes de briquettes de bois). Le plaisir de voir les habitants de la commune contribuer à la production d'énergie renforce notre confiance dans ce partenariat et renforce le projet d'installation d'une station CNG pour alimenter les véhicules.

Néanmoins, une attention particulière doit être réalisée sur le tri des matières déposées, afin d'optimiser le traitement.

Pour rappel : les habitants de Geer (**les particuliers**) ont la possibilité de déposer gratuitement 3 sortes de déchets verts, correctement séparés.

- 1) **Les tontes de pelouse** : Celles-ci peuvent être utilisées en bio méthanisation pour la production d'électricité, de chaleur et d'engrais pour l'agriculture, à condition que les herbes ne soient pas traitées chimiquement au moins deux semaines avant la tonte et soient exemptes de tout corps étranger (papier, cannettes, plastique).
- 2) **Branches d'arbre** : de minimum 2 cm de diamètre (taille à la tronçonneuse) qui, une fois broyées, vont permettre la production de briquettes.
- 3) **Toutes matières végétales** : tailles de haies et de buissons... bref, tout ce qui provient d'un entretien récurrent du jardin.



*Sont exclus : les souches et le résultat de chantiers inhabituels
(Pour ces chantiers, prendre contact avec Gaëtan de Seny : 0495/25.81.45).*

Tout dépôt à la coopérative doit être pesé et identifié à l'entrée avec l'aide du préposé mis à disposition par la commune. Le préposé a le droit de refuser toute livraison non conforme aux descriptions ci-dessus.

Nous espérons ainsi faciliter l'entretien de vos jardins par la mise en place d'une solution de traitement proche de chacun de nous et durable.

Ouverture dès le samedi 26 mars jusqu'au samedi 15 octobre 2022.
Lundi de 14h00 à 18h00 – Mercredi de 14h00 à 18h00 Samedi de 12h00 à 17h00



Préalablement à tout premier dépôt de l'année, ce talon d'inscription est à remettre au préposé à l'entrée du site Biogaz.

Mme/Mr

Rue n° boîte

Localité :

N° de plaque du véhicule utilisé :

Souhaite déposer ses déchets verts chez Biogaz garantit que les matières sont indemnes de tous produits de pulvérisation et accepte le règlement de cette action.

Date :

Signature :

BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

CROIX ROUGE

**DONNER DU SANG
= SAUVER UNE VIE !**

Nous vous communiquons les renseignements concernant les collectes de sang prévues en 2022 qui se dérouleront à l'Athénée Royal de Waremme, rue du Casino de 16h30 à 19h30 :

- Mars : 10/03/2022
- Avril : 14/04/2022
- Mai : 12/05/2022
- Juin : 09/06/2022
- Juillet : 14/07/2022
- Août : 11/08/2022
- Septembre : 08/09/2022
- Octobre : 13/10/2022
- Novembre : 10/11/2022
- Décembre : 08/12/2022



Rendez-vous sur le site internet <http://www.transfusion.be> (site de la Croix Rouge) pour avoir plus d'informations et retrouver l'ensemble des collectes.

**TERRASSEMENT
CONTAINER - TRANSPORT**

WERY

SPRL

WAREMME

019 67 80 31



Rue du Centre, 21
4250 Holslogne-sur-Geer

Tel: 019/32.63.19
Gsm : 0494/40.85.80

Personne de contact : Angélique Baré
[facebook.com/auxblesdorangel](https://www.facebook.com/auxblesdorangel)

**SYSTÈMES D'ALARME
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**

JSF

services

- Installation & entretien de système d'alarme (Matériel traîné ou non traîné)
- Installation électrique & mise en conformité

FERON Jean
Installateur autorisé SPFI
BE 0536.682.489

0492 72 20 08

13 rue de la Chapelle | 4254 LIGNEY | feron.js@gmail.com

ELEGDAN B.E.C.I.E.
Bureau d'Etudes et de Conseils

Réalisations d'installations électriques
Nota licencé agréé

Etudes et plans d'installations électriques
Possibilité de réaliser vous-même une partie des travaux

Spécialiste de Bioélectrique
Réduction des rayonnements électromagnétiques

LEGROS Daniel
Rue de Hollogne, 29 - Hollogne-sur-Geer - Tél : 018 33 07 34 - GSM 0478 66 84 53
www.elegdan.be



0476-26.11.45

Pierre Pesser **Prest'agri**

Prestations agricoles
(Service et main d'œuvre - Entretien des abords)
Aménagement et entretien des parcs et jardins
Abattage - Élagage - Bois de chauffage

 www.facebook.com/prestagri



MENUISERIE
polymetric

Menuiserie Générale - Charpente - Isolation naturelle
Mobilier - Ossature Bois

Rue du Cimetière 3, 4253 Darion (Geer)
www.menuiseriepolymetric.com
info@menuiseriepolymetric.com
0476/57.68.41

Les Essentielles
Institut de beauté

Rue Champinatte
71 à 4254 Ligny

Retrouvez-nous
sur Facebook !



019/58 90 93 - 0479/570 770
www.institutlesessentielles.be

DECLÉOP

Thierry
Matagne

Boulangerie - Pâtisserie

Vinalmont : 085 / 23.23.20
Fallais : 019 / 69.96.45
Ampsin : 085 / 25.56.11
Hannut : 019 / 65.77.50



lundi 7h00-18h00
mardi fermé
mercredi 7h00-18h00
jeudi 7h00-18h00
vendredi 7h00-18h00
samedi 7h00-18h00
dimanche 7h00-18h00

CHAUSSEE ROMAINE 47 - 4252 OMAIL

FORMES & RELIEFS 019/58.90.28

VÉHICULE - VITRINE - TEXTILE
ENSEIGNE - SIGNALÉTIQUE
TRODAT - GRAVURE - FRAISAGE
BÂCHE - ROLL UP - BEACH FLAG

 IMPRESSION ET LETTRAGE

info@fetr.be - www.formesetreliefs.be

NOUVEAUTÉS
Création de bijoux en or
• CRIE ALEXA
• BASTIAN

Domin'Or
Romane Machete
Bijoutière - Joaillière

Caselle permanente
Avec professionnels indépendants

Rue du Village, 1A - 4254 LIGNY (GEEER)
01876 67 35  www.dominor.be

Membre :     
WIKER WEIJDERS



Pédicure Médicale Spécialisée
Réflexologie Plantaire

Nathalie Lange
Rue d'Or II
4250 GEEER
0476/363.366




GEER INFO info@geer.be - www.geer.be

Si vous souhaitez insérer un encart publicitaire dans ce bulletin, n'hésitez pas à nous contacter!

Tél. +32.19 588 033 - Fax +32 19 587 079

ÉTAT CIVIL 2020-2021

NAISSANCES :

MEURENS Louise (Lens-St-Servais)
DOLLAGUE Rose (Ligny)
ROSSI Valentino (Omal)
COLLIGNON Eloïse (Ligny)
COLLIGNON Elodie (Ligny)
BEN AMMAR Ilyan (Ligny)
CLEMENT de CLETY Anaïs (Holloagne)
HOMA Lina (Holloagne)
SCHULZ Aaron (Omal)
PAQUAY Jéléna (Holloagne)
NANNUCCI Baptiste (Omal)
MONFRÈRE Livia (Boëlhe)
LENOIR Johanna (Boëlhe)
CARDYN Madeleine (Ligny)
MEULEMAN Théo (Omal)
MEULEMAN Lucas (Omal)
AUQUIER Léon (Omal)
VERSTRAETEN Théo (Geer)
VIGIL BAJO Rafael (Ligny)
DERWA Gilles (Geer)
DELCOUR Holi (Holloagne)
FERETTE Nicolas (Geer)
JAMOULLE Maylon (Holloagne)
BREZAK Inès (Omal)
DECOURTY Eden (Boëlhe)
ROGER Maëlys (Ligny)
LANGER Victoria (Lens-St-Servais)
HOTAT Kalya (Holloagne)
DUMAZY Zia (Omal)
BELLIGOI Salomé (Holloagne)
LIMBORT Arsène (Lens-St-Servais)
VANDORMAEL Olivia (Omal)
BADOT Lou (Holloagne)
HAMDAN Harold (Holloagne)
HAMDAN Léopold (Holloagne)
BERTRAND Mila (Boëlhe)
BEN AMMAR Mehdi (Holloagne)

**Bienvenue aux enfants
et félicitations aux parents.**

MARIAGES :

URBAIN Yves et TOLEDO BLANCO Maria (Ligny)
SCHOUFFLER Eddy et SANGLIER Nadège (Geer)
DESCAMPS Benjamin et JACOB Ann (Omal)
VANHOOF Bram et ATILLAH Nadia (Lens-St-Servais)
ALTAFOGLIA Samuel et DELBROUCK Audrey (Boëlhe)
BOURGUIGNON Maxime et BODART Laurie (Holloagne)

DANHEUX Benoît et ANDINE Marie (Holloagne)
RIGA Benjamin et GUAGLIARDO Vanie (Omal)
DELCOUR Dorian et DELLEUR Caroline (Holloagne)
SAMBON Laurent et DEBOTZ Magali (Lens-St-Servais)
MELON Jean-Christophe et OERLEMANS Isabelle (Lens-St-Servais)
BRASSEUR Nathan et BAYET Pauline (Holloagne)

Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur.

DÉCÈS :

DELCHAMBRE Daniel, époux DUBOIS Monique (Omal)
VAN DEN ABBEEL Marie-Louise, veuve TASIAUX Maurice (Geer)
VALENTIN Céline, veuve DEBENS Louis (Holloagne)
DE SMET Huguette, veuve DEHAECK Robert (Holloagne)
MAERCKAERT Eric, époux HOVENT Jacqueline (Geer)
HOUART Albert, veuf CLAVIER Jeanne (Ligny)
RIGA Marie-Louise, veuve KNUTS Léon (Geer)
PAULUS Claude, époux BENAETS Josiane (Omal)
RANSON Francine, veuve VANDERMAES Emile (Boëlhe)
MAJKA Freddy, époux VANANDROYE Marcelle (Holloagne)
OLIVIER Louis, veuf SIMONIS Micheline (Holloagne)
BREULS de TIECKEN Francis (Lens-St-Servais)
FALLAIS Marie, veuve DOCQUIER Armand (Ligny)
BRONKART Pol (Lens-St-Servais)
HOEBAER Julienne, veuve BOLLINNE Alfred (Ligny)
CORNET Alain, époux MASSET Marie-Claire (Boëlhe)

**Nous présentons nos très sincères
condoléances aux familles éprouvées.**



Voir page 25

"La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose que pierre. Mais de collaborer, elle s'assemble et devient temple". Antoine De Saint-Exupéry